



Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel
Permanent Interstates Committee for Drought Control in the Sahel
Secrétariat exécutif

La communication participative et la lutte contre la désertification au Sahel



Expérimentation de la communication participative pour le développement au Burkina Faso et au Tchad

PUO
2007

EQUIPE DE RÉALISATION

Coordination générale

Musa S.Mbenga

Coordination

Issa M. Bikienga

Recherche

Yacouba KONATE

François Tapsoba

Bertrand Zida

Medellah Ould Bellal

Moustapha Mahamat

Rédaction

Ahmadou SANKARE

Harouna Kindo

Sous la supervision de Guy BESSETTE

Nos remerciements vont au Tchad et au Burkina Faso, notamment aux :

- autorités administratives, traditionnelles, religieuses,
- communautés et aux agents techniques des sites d'expérimentation.



A la mémoire de feu Yacouba KONATE



Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel
Permanent Interstates Committee for Drought Control in the Sahel

Secrétariat exécutif

La communication participative et la lutte contre la désertification au Sahel

Expérimentation de la communication participative pour le développement au Burkina Faso et au Tchad

PUO

© CILSS

Aux termes de la loi n° 32 – 99 / AN du 22 décembre 1999, "toute reproduction, Traduction, adaptation, représentation, diffusion par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur constitue un délit de contrefaçon, voire de piraterie, sanctionné comme tel."

Tous droits réservés pour tous pays.

ISBN 978-2-915071-53-5

TABLE DES MATIÈRE

| | |
|---|-----------|
| SIGLES ET ABREVIATIONS..... | 7 |
| AVANT-PROPOS..... | 9 |
| PREFACE DU CILSS..... | 17 |
| PREMIERE PARTIE..... | 19 |
| La participation des populations dans la lutte contre la désertification..... | 19 |
| DEUXIEME PARTIE..... | 33 |
| 1- Établir une relation avec la communauté et comprendre le contexte local | 36 |
| 2- La formation des animateurs en techniques de base de la communication pour le développement | 40 |
| 3- La planification de la communication | 41 |
| 4- La re-planification avec les communautés de base | 46 |
| 5- L'établissement de partenariat | 52 |
| 6- Le suivi-évaluation du processus | 53 |
| 7- Le plan de diffusion des résultats de la recherche-action | 55 |
| TROISIEME PARTIE | 57 |
| Les résultats de l'expérience au Tchad et au Burkina Faso | 57 |
| A- L'EXPÉRIENCE DU PCP AU TCHAD..... | 59 |
| 1- Linia : des brigades pour surveiller les terroirs | 59 |
| 2- Doum-Doum : la communication en appui à la lutte contre l'ensablement des polders | 64 |
| 3- Bol : une femme, une parcelle | 69 |

| | |
|---|------------|
| B- L'EXPÉRIENCE AU BURKINA FASO | 77 |
| 1- Le projet de communication participative en appui à la gestion des ressources pastorales partagées du Béli | 77 |
| 2- Le projet de communication participative en appui à la lutte contre les feux de brousse dans le département de Ouarkoye | 85 |
| 3. Le projet de communication participative en appui à la gestion durable de la forêt de Toumousséni | 93 |
| 4. Le projet de communication participative en appui à la gestion des berges du fleuve mouhoun à Padéma | 99 |
| QUATRIEME PARTIE | 105 |
| 1- Synthèse des résultats..... | 108 |
| 2- Les conditions critiques de succès | 114 |
| 3- Les questions soulevées par l'expérience | 121 |

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|-----------------|---|
| ACDI | Agence canadienne de développement international |
| AGRHYMET | Centre agro-hydro-météorologique |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BADEA | Banque arabe pour le développement économique en Afrique |
| BID | Banque inter-américaine de développement |
| CILSS | Comité permanent inter états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel |
| CNUED | Conférence des nations unies sur l'environnement et le développement |
| CNP | Comité national de pilotage |
| CONAGESE | Conseil national pour la gestion de l'environnement |
| COPOD | Comité de pilotage des ONG sur la lutte contre la désertification |
| CPD | La communication participative pour le développement |
| CRDI | Centre de recherche pour le développement international |
| CVGF | Comité villageois de gestion forestière |
| DFVAF | Direction de la foresterie villageoise et de l'aménagement forestier |
| DREEF | Direction régionale de l'environnement et des eaux et forêts |
| DRS/CES | Défense et restauration des sols/conservation des eaux et des sols |
| FAC | Fonds d'aide et de coopération |
| FAO | (Food and agriculture organisation) organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| GEPRENAF | Gestion participative des ressources naturelles et de la faune |
| GGF | Groupement de gestion forestière |
| GRAAP | Groupe de recherche et d'appui à l'auto-promotion paysanne |
| GRN | Gestion des ressources naturelles |
| GT | Gestion des terroirs |
| INSAH | Institut du Sahel |

| | |
|---------------------|--|
| LCD | Lutte contre la désertification |
| MARP | Méthode accélérée de recherche participative |
| MEE | Ministère de l'environnement et de l'eau |
| ONDR | Office national de développement rural |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| ONU | Organisation des nations unies |
| PAN - LCD | Programme d'action national de lutte contre la désertification |
| PCP | Projet de communication participative |
| PDRD | Projet développement rural, Doum-Doum |
| PDRI/HKM | Projet de développement rural intégré/Houët/ Kossi/ Mouhoum |
| PNGT | Programme national de gestion des terroirs |
| RAV | Responsable administratif villageois |
| SP/ CONAGESE | Secrétariat permanent du conseil national pour la gestion de l'environnement |
| SODELAC | Société de développement du lac Tchad |
| ZOPP (PPO) | Planification des projets par objectifs (PPO) |

Communication, participation et lutte contre la désertification

Par Guy Bessette CRDI

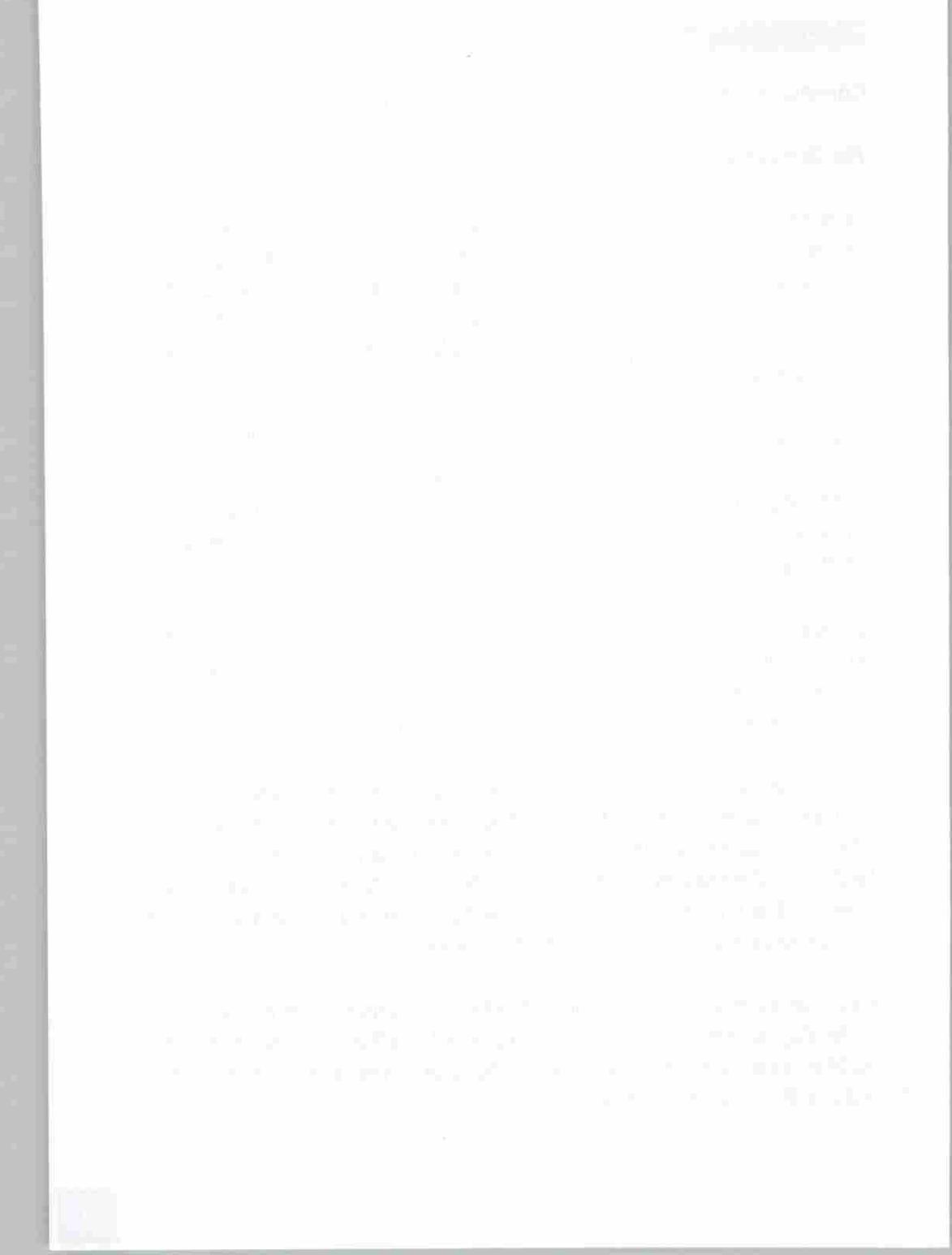
La recherche pour le développement, tout comme la réalisation d'initiatives et de projets de développement, dépend de la participation effective des populations. Ceci se pose d'ailleurs avec acuité dans le cadre de la lutte contre la désertification et des programmes nationaux qui, en application de la Convention des nations unies sur la lutte contre la désertification internationale, veulent s'appuyer sur les initiatives communautaires.

Mais de quelle participation parle-t-on ? De quelle manière est-elle comprise et pratiquée ? Les communautés locales sont-elles simplement consultées ou mobilisées dans le cadre d'activités spécifiques, ou participent-elles vraiment à la prise de décision concernant la planification et la mise en œuvre de ces initiatives ?

Ces questionnements nous aident à cerner le degré de participation véritable de la démarche. En même temps, ils soulèvent à leur tour la question du degré de communication véritable entre d'une part les chercheurs et les agents de développement et d'autre part les populations locales.

En effet, la manière avec laquelle le chercheur ou l'agent de développement approche une communauté locale, l'attitude avec laquelle il interagit avec les différents groupes, la manière avec laquelle il recueille et partage l'information, l'espace qu'il ouvre afin que les membres de la communauté participent effectivement à la prise de décision, tout cela détermine le degré de participation dans la recherche ou l'activité de développement.

La communication, et plus spécifiquement la communication participative pour le développement, est un outil qui catalyse cette participation communautaire au développement. À ce titre, sa démarche se prête bien à la recherche et aux actions de lutte contre la désertification.



La communication participative pour le développement (CPD)

Par le passé, la communication pour le développement a souvent été réduite à des activités de diffusion de l'information ou à des campagnes visant à persuader les gens d'adopter tel ou tel comportement et à les mobiliser dans le cadre d'actions spécifiques. Comme on le reconnaît aujourd'hui, ce genre de communication a eu peu d'impact.

La communication véritable est un échange à deux sens, un dialogue. Et c'est le rôle premier du chercheur ou de l'agent de développement qui veut travailler avec les communautés locales d'établir ce dialogue initial avec et entre les différents groupes communautaires et de le nourrir tout au long de la démarche. Arriver avec un projet tout planifié et demander la participation des gens, ce n'est pas là une démarche participative.

Le concept de "communication participative pour le développement" vient à la fois de la communication pour le développement et de la recherche participative.

La communication pour le développement regroupe différentes pratiques : elles vont de la diffusion des innovations technologiques à la conscientisation populaire ; d'actions à large échelle s'appuyant sur les mass-media aux approches communautaires privilégiant les médias légers et la communication interpersonnelle. Au cœur de ce concept, on retrouve des échanges d'informations nécessaires pour résoudre un problème de développement et améliorer la qualité de vie de groupes spécifiques de population, ainsi que l'implantation de mécanismes d'analyse des besoins et d'évaluation à l'intérieur du processus de communication.

La recherche participative est une méthodologie qui part de l'identification d'un problème par les personnes aux prises avec ce problème, l'identification de solutions, l'expérimentation de ces solutions, et se conclue par une évaluation qui permet ensuite soit de reprendre un nouveau cycle d'expérimentation, soit de diffuser les résultats.

La communication participative pour le développement lie ces deux approches.

On peut la définir comme: " une activité planifiée, basée d'une part sur les processus participatifs et d'autre part sur les média et la communication interpersonnelle. Elle a pour but de faciliter un dialogue entre différentes parties prenantes autour d'un même problème de développement, ou d'un but commun, dans l'objectif de développer et de réaliser un ensemble d'actions visant à résoudre ce problème ou à contribuer à la réalisation du but commun, et qui supporte et accompagne cette initiative. "

L'expression " partie prenante " désigne à la fois les membres de la communauté, des groupes communautaires, des autorités locales ou régionales, des ONG ou des projets de développement établis, des services techniques des ministères, ou toute autre institution ou groupe travaillant avec une communauté spécifique, ainsi que les responsables administratifs et politiques qui sont ou devraient être impliqués dans l'initiative de développement.

Ce genre de communication demande une attitude différente de la part du chercheur ou de l'agent de développement. Au lieu de mettre l'accent sur l'information ou la mobilisation, il doit plutôt faciliter les échanges entre les différentes parties prenantes afin qu'elles discutent d'un problème spécifique, identifient et mettent en œuvre une initiative visant à expérimenter des solutions possibles à ce problème. Il doit aussi, dans le même temps, identifier ce qui est requis pour supporter cette initiative en termes de partenariats à établir, de connaissances et d'habiletés à acquérir, partager et développer.

La démarche est d'ailleurs la même lorsque le point de départ n'est pas un problème spécifique mais une initiative visant à réaliser un but commun. Dans les deux cas, la communication participative pour le développement vient faciliter, instrumentaliser et appuyer la participation.

Une autre manière d'appuyer une initiative de développement

Bien souvent, par le passé, on a vu des initiatives de lutte contre la désertification être identifiées et planifiées par un programme national ou la société civile, qui demandent ensuite la collaboration des communautés locales. Dans une telle démarche, la communication sert d'abord à informer les membres de la communauté sur les différents aspects du problème sur lequel on les mobilise et la solution qu'on veut planter avec leur concours et, dans un deuxième temps, à orchestrer cette mobilisation des communautés.

On a pu constater cependant que cette manière de faire a peu d'impact réel. À la fin du projet ou lorsque le soutien financier s'épuise, les choses tendent à retourner à leur état initial. Il n'y a pas ce qu'on appelle aujourd'hui de durabilité. Il faut encore tout recommencer.

Agir autrement, c'est d'abord changer d'attitude. Le chercheur ou l'agent de développement doit apprendre à voir les communautés locales non plus comme des bénéficiaires mais comme des parties prenantes. Il doit aussi être prêt à développer des partenariats et des synergies avec les autres intervenants institutionnels qui travaillent avec les mêmes communautés.

La communication participative pour le développement offre une démarche pour travailler dans ce sens. Cette démarche est articulée autour de trois pôles ou séries d'activités :

Le premier pôle est lié à l'approche d'une communauté locale. Cela implique la manière d'établir les contacts initiaux avec une communauté, ainsi que les recherches et documentations préliminaires visant à la connaître davantage.

Le deuxième pôle d'activités consiste à impliquer la communauté et les autres partenaires disponibles dans la planification d'une initiative de développement. Cela implique d'amener les gens à :

- identifier un problème spécifique lié à la désertification ;
- discuter et découvrir les nombreuses dimensions de ce problème et à identifier des solutions possibles, répondant aux causes, non seulement aux manifestations ;

- prendre une décision sur des activités concrètes visant à expérimenter ou mettre en place ces solutions ;
- identifier les conditions nécessaires en termes de connaissances, de partenariats et de conditions matérielles à mettre en place.

Le troisième pôle d'activités consiste à développer et mettre en œuvre une stratégie de communication qui viendra appuyer la mise en œuvre de l'initiative communautaire. Ceci implique :

- préparer et mettre en œuvre un plan de communication ;
- faciliter le développement de partenariats autour de la réalisation de l'initiative ;
- faciliter l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés nécessaires ;
- préparer un plan de partage et d'utilisation des résultats.

L'appropriation de la démarche de communication participative par le CILSS

Le présent ouvrage fait état de l'appropriation de cette démarche par le CILSS et les acteurs impliqués dans une série de recherches-actions menées au Tchad et au Burkina Faso. La recherche visait à appuyer des initiatives communautaires dans la lutte contre la désertification tout en expérimentant une démarche qui permette effectivement de faciliter la participation des communautés.

Elle reposait sur le constat qu'un bon nombre de stratégies de communication utilisées dans le cadre de la lutte contre la désertification mettent l'accent sur la diffusion d'informations et de messages de persuasion et de mobilisation. Or, ces actions n'ont que peu d'impact au plan des changements d'attitudes et de comportements, ainsi que sur la mise en place d'actions communautaires durables.

L'ouvrage rend compte des difficultés et des succès rencontrés durant les quatre années durant lesquelles s'est étendue la recherche, tant au plan méthodologique pour l'appropriation de la démarche de communication participative pour le développement, qu'au plan institutionnel pour l'intégration de

ces activités au sein de programmes de lutte contre la désertification et au plan du suivi des actions sur le terrain.

On verra à travers le compte-rendu comment cette démarche vient en appui et renforcement aux initiatives menées sur le terrain. On retiendra l'impact de la démarche au plan de la participation communautaire dans les initiatives de lutte contre la désertification, mais aussi au plan du développement de partenariats avec des ressources techniques et communautaires du milieu. De même que les actions de développement local doivent être planifiées et mises en œuvre par les communautés locales, de même il est important de dépasser le cadre d'un "projet" spécifique, afin de développer des synergies et des collaborations avec les différents acteurs de développement du milieu : ONG, projets, services techniques des ministères, etc.

On percevra également les limites de la démarche. En effet, son utilité est liée aux moyens que le milieu peut trouver et mettre en place pour mener les initiatives appuyées par la communication. Cette dernière en elle-même est insuffisante si elle n'est pas accompagnée de moyens matériels, humains et financiers visant à permettre la réalisation de ces initiatives. Il est important de prendre conscience de ces limites afin de ne pas susciter d'attentes vaines dans les milieux.

Enfin, rappelons que la communication participative pour le développement n'est pas une recette méthodologique qu'on peut appliquer aveuglément. Dans chaque contexte, il est important d'adapter la démarche aux besoins des communautés et aux ressources disponibles. Fondamentalement, elle repose sur le développement d'un dialogue avec et entre les différents groupes communautaires et acteurs de développement d'un même milieu, afin de faciliter l'appropriation et la participation à des actions concrètes de lutte contre la désertification. La planification des activités de communication ainsi que l'utilisation des différents outils à notre disposition ne sont pas des buts en soi, mais bien des aides à la mise en œuvre de ce dialogue pour le développement.

Cette publication se veut un hommage à son auteur, Yacouba Konate, qui a coordonné ces activités de recherche-action pour le CILSS. Yacouba nous a quittés en mai 2003 et il continue d'être une inspiration pour nous tous.

Préface

En Lançant cette recherche-action en communication en 1998, le CILSS répondait à un besoin dicté par le contexte de la lutte contre la désertification dans les pays du Sahel. En effet, les pays africains étaient entrain de mettre en œuvre la convention internationale de lutte contre la désertification, une convention qui exigeait des Etats, la participation effective de tous les acteurs dans toutes les actions et à toutes les étapes.

Il était donc naturel, au moment où la plupart des pays sahéliens s'attèlent à mettre en œuvre cette convention, que le CILSS réfléchisse aux voies et moyens les plus efficaces et les moins coûteux pour assurer cette participation.

C'est justement pour favoriser cette participation que le CILSS, avec l'appui technique et financier du CRDI, a expérimenté au Tchad et au Burkina Faso, des stratégies de communication participative pour appuyer les communautés dans la lutte contre la désertification.

Aujourd'hui, cette recherche a donné des fruits, parce que l'approche adoptée a été pragmatique, participative et concrète.

Pragmatique parce qu'elle tenait compte de la nature du milieu social et physiologique dans lequel s'exécute le projet.

Participative parce qu'elle formulait les activités en fonction d'un dialogue entre les acteurs.

Concrète, parce qu'elle mettait en œuvre des outils simples conçus en commun accord entre les différents acteurs et susceptibles de provoquer des effets presque immédiats.

En plus, cette approche a été définie au fur et à mesure du déroulement des activités sur les sites et dans les pays.

Ce caractère palpable des résultats m'a été exprimé par les femmes du site de Bol, les paysans de Doum-Doum et les populations de Linia au Tchad.

Il a été aussi ressenti au Burkina Faso par les populations du Béli qui commencent à assurer une gestion concertée de leurs ressources pastorales, par celles de Ouarkoye qui ont compris comment lutter contre les feux de brousse et par les riverains du fleuve Mouhoun à Padéma.

Autant d'échos que nous avons eus et qui confortent notre conviction que la participation est une condition pour la réussite de tout projet de développement.

Cela est en grande partie dû à l'appui du CRDI qui a fait confiance au CILSS et au Sahel, pour mener à bien ce projet.

C'est aussi grâce à l'abnégation d'un homme, Monsieur Guy BESSETTE.

Le CILSS place beaucoup d'espoir en la démarche, persuadé que c'est une des voies sûres pour parvenir à garantir la participation des populations, à la lutte contre la désertification et assurer ainsi des succès durables dans le combat.

La plupart des pays du CILSS et de l'Afrique de l'Ouest ont élaboré leurs programmes d'action national de lutte contre la désertification, instrument de mise en œuvre de la Convention des Nations-unies contre la désertification. Ces PAN ont besoin d'outils qui permettent leur mise en œuvre efficiente. C'est dans cette vision que la démarche du projet de communication participative est intéressante, en ce sens que le CILSS mettra à la disposition des pays, une méthodologie de communication, pour améliorer la participation des populations dans la lutte contre la désertification à l'échelle locale.

**Le Secrétaire Exécutif du CILSS
Musa S. MBENGA**

PREMIÈRE PARTIE

La participation des populations dans la lutte contre la désertification



La préoccupation majeure des pays sahéliens, au cours de ces dernières décennies, a été et demeure la lutte contre la dégradation des terres et la pauvreté des populations. Ce souci les a conduits à proposer, défendre et faire adopter, à l'issue de la Conférence de Rio en 1992, une convention internationale de lutte contre la désertification (CCD).

Il faut rappeler que le processus de désertification menace plus de 900 millions de personnes dans une centaine de pays ; que 25 % de la superficie terrestre est affectée ; qu'en Afrique 73% des terres agricoles sont déjà dégradées. La pression liée à la recherche de moyens de subsistance oblige les paysans à cultiver de façon intensive des terres marginales année après année. Ces pratiques, engendrées par la pauvreté, transforment à la longue des sols antérieurement productifs en terres arides. Au cours des deux dernières décennies, le phénomène s'est particulièrement étendu malgré les stratégies internationales, régionales et nationales de lutte contre la désertification.

La CCD a placé les populations au centre de la lutte contre la désertification. Elle reconnaît et valorise les connaissances des populations sur leur environnement grâce à leur expérience quotidienne de la fragilité des écosystèmes. De ce fait, elle invite les parties à associer étroitement les populations aux décisions qui les concernent à travers une approche globale des problèmes. Il s'agit, avec les communautés d'identifier les problèmes vécus, d'analyser les causes et les effets afin de dégager des solutions applicables par la communauté avec l'appui des partenaires. Ainsi, la participation est considérée comme principe central pour la mise en œuvre de la Convention, qui doit se faire dans chaque pays à travers des programmes d'action nationaux élaborés sur la base de la participation, de la concertation et du partenariat entre tous les acteurs de la lutte contre la désertification.

La participation des populations implique donc que les programmes et les projets de lutte contre la désertification ne soient plus dictés d'en haut ou de l'extérieur mais doivent refléter les préoccupations des communautés locales. Un tel changement dans les méthodes de planification, centre sur le développement de la participation et du partenariat, suppose un partage des rôles et des responsabilités des acteurs par l'ouverture et le dialogue.

Dans les pays du CILSS, la quête de la participation des populations est une préoccupation permanente des services de développement. Nombre de projets et programmes ont développé plusieurs approches allant dans ce sens. La plus couramment utilisée, par exemple, au Burkina Faso est l'approche "gestion des terroirs" développée par le Programme national de gestion des terroirs (PNTG) dans les années 1980 et largement utilisée dans les projets de développement et de lutte contre la désertification.

Bien que la frontière entre les différentes approches ne soit pas très nette, elles sont le plus souvent combinées dans leur utilisation pour une meilleure efficacité. Et si les projets de développement utilisent effectivement des outils de communication (de proximité), il faut reconnaître qu'ils planifient les activités de développement au détriment des actions de communication, ce qui a pour conséquence de limiter la participation des populations.

Stratégies de communication sahéliennes pour la CCD

Depuis la signature de la CCD en 1994 et conformément à son esprit, des stratégies de communication ont été élaborées par les organismes nationaux de coordination pour accompagner l'élaboration et l'application des Programmes d'action nationaux (PAN) dans les pays du CILSS. On constate cependant dans les textes que la communication est presque essentiellement perçue et présentée dans sa seule dimension instrumentale : faire connaître la Convention, les organismes de coordination nationaux, les mesures envisagées, diffuser des messages aux populations autour des stratégies de lutte contre la désertification.

Dans la mise en œuvre de la CCD, quatre pays, Mali, Cap Vert, Sénégal et Burkina Faso, sont les pionniers dans l'élaboration des PAN. Ils ont appliqué le processus retenu par le CILSS en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention à savoir (i) sensibilisation et établissement de partenariat, (ii) élaboration du programme d'action national, (iii) puis sa mise en œuvre.

Regardons comment les deux pays choisis pour participer à cette expérimentation de communication participative, le Tchad et le Burkina Faso, ont abordé la lutte contre la désertification lors de sa mise en place.

Au Tchad, prédominance du système de vulgarisation

En 1999, le Tchad n'avait pas encore élaboré de stratégie de communication pour la mise en œuvre de la CCD. C'était encore le système de vulgarisation qui accompagnait leurs actions de lutte contre la désertification. Cette vulgarisation était assurée essentiellement par l'office national de développement rural (ONDR), créé en 1965. Cet organisme a pour fonctions :

- d'apporter aux producteurs des conseils techniques en vue de la modernisation des moyens de production ;
- de jouer le rôle de centrale d'équipement pour assurer l'approvisionnement des producteurs en intrants et équipements ;
- d'assurer la liaison entre les producteurs et les organismes chargés de la distribution du crédit agricole ;
- de susciter la création et la formation des groupements.

Héritier de son passé d'agence de vulgarisation dans l'industrie du coton en zone soudanienne, l'ONDR se présentait jusqu'en 1986 comme un organisme de diffusion de messages techniques au moyen d'une hiérarchie de type pyramidal classique.

Après deux ans de réflexion, l'ONDR a élaboré un programme de développement de la zone soudanienne pour la période 1991-1993 qui rompait avec le passé par son approche des organisations de producteurs, l'intégration de la recherche pour le développement et la protection des ressources naturelles. Toutefois, ce dispositif d'intervention est demeuré toujours pyramidal, même si les encadreurs avaient pris le nom de "conseillers". Du point de vue méthodologique, quelques opérations tests sont lancées avec la méthodologie de recherche-action à Melfi, dans le Guéra et celle de "formation-visite" avec l'aide de la banque mondiale dans les zones d'Ati, Oum-Hadjer et la sous-préfecture de Bongor.

De ce rapide tour d'horizon, il ressort aujourd'hui que l'ONDR a parfaitement pris conscience de la nécessité de changer ses méthodes d'intervention. Les différentes expériences en cours s'appuient toutes, avec des modalités différentes, sur un processus participatif de recherche-action et d'appui aux initiatives de base associant les organisations de producteurs. Une telle démarche implique un personnel pluridisciplinaire et préparé au mode d'intervention en partenariat.

Dans le domaines de l'élevage, la plupart des projets opérant au Tchad ont opté pour l'approche participative. Par cette approche, l'objectif était de permettre aux éleveurs d'assurer eux-mêmes les soins de santé animale de base par leurs groupements. Un peu partout, des réunions sont organisées par les agents de l'élevage ou les responsables des projets pour sensibiliser les éleveurs.

Chemin faisant, on a constaté que les agents de l'élevage éprouvent des difficultés à expliquer le rôle de l'auxiliaire d'élevage et le fonctionnement du fonds de roulement des groupements. Un rectificatif a été alors apporté, à l'exemple de ce modèle de réunion faisant largement appel aux aides-visuelles. S'inspirant des dessins utilisés par le projet FAC/Chari /Baguirmi, les initiateurs et concepteurs de la communication dans le secteur d'élevage ont permis aux agents de tenir des réunions agréables à suivre et claires.

Au Burkina Faso : une stratégie adaptée aux étapes de mise en œuvre de la convention

Le Burkina Faso a élaboré un premier document d'orientation stratégique intitulé " Avant-projet de canevas du processus d'élaboration du programme d'action national sur la lutte contre la désertification au Burkina Faso ". Il sera adopté en juin 1996, avec l'aval et l'appui financier des partenaires de coopération sous le nom de " Projet d'appui au processus d'élaboration du programme d'action national de lutte contre la désertification au Burkina Faso ". Ce projet était basé sur les trois phases retenues par le CILSS pour la mise en œuvre de la CCD : une première phase d'information et d'établissement de partenariat ; une deuxième pour l'élaboration du PAN et une troisième phase de mise en œuvre.

La communication a donc tenu dès le départ une place de choix dans la mise en œuvre de la CCD au Burkina Faso. Car il fallait avant tout faire connaître cette convention à tous les acteurs et partenaires de la lutte contre la désertification dans le pays, et partant, les impliquer dans un partenariat fructueux.

Le SP/CONAGESE a élaboré une stratégie globale de communication en appui à la mise en œuvre de la CCD. Elle visait à " informer et sensibiliser la population burkinabè à une meilleure compréhension des dispositions et à l'esprit de la convention ; favoriser la participation de la population burkinabè à l'élaboration du PAN ".

L'objectif étant d'apporter un appui au comité national de pilotage (CNP) pour s'assurer de l'implication des populations et de tous les partenaires au sens large dans l'élaboration du PAN.

La stratégie a défini un système de diffusion de l'information pour faire connaître la CCD aux utilisateurs des ressources naturelles (agriculteurs, pasteurs, agro-pasteurs, bûcherons et, notamment les femmes), conformément aux dispositions de la CCD. Cette stratégie devait favoriser la compréhension, et partant, la participation des populations à l'élaboration du PAN en utilisant notamment les émissions radiodiffusées et télévisées, les affiches, les concours et les films vidéo.

Elle a également précisé le contenu indicatif des messages ainsi que les différents supports à utiliser, de même qu'un calendrier et un budget.

Cette stratégie, qui a commencé par un atelier de formation des communicateurs sur la CCD et son esprit, a comporté une phase d'information/formation/sensibilisation des différents publics, une phase réflexion-débat et une phase d'action (élaboration de programme villageois).

Elle a défini des actions de communication tant pour le milieu rural que pour les zones urbaines, ainsi que des actions envers les groupes spécifiques que sont les femmes, les enfants et les écoliers.

La stratégie de communication a constitué le cadre de référence des activités qui ont accompagné tout le processus d'élaboration du PAN au Burkina Faso. Elle a été continuellement réadaptée aux trois phases d'élaboration du PAN.

Une analyse approfondie de ces stratégies sahéliennes de communication révèle qu'elles ont été élaborées dans le seul but d'informer le public sur la CCD et les problèmes de désertification. Si ce rôle est convenablement rempli dans beaucoup de pays, il faut dire qu'aujourd'hui, l'heure est à la définition et à la mise en œuvre d'actions efficaces de lutte contre la désertification. Ce type de lutte a surtout besoin de stratégies plus ciblées et plus proches des populations qui leur permettront d'analyser les problèmes qui les affectent et d'y trouver les solutions appropriées.

Le projet de communication participative en appui à des actions communautaires de lutte contre la désertification (PCP)

Depuis plus de 40 ans, on sait que des moyens de communication bien utilisés peuvent contribuer au développement. On est passé de l'utilisation intensive des médias de masse au concept de communication pour le développement, de communication participative avec autant de variantes que d'auteurs.

Les promoteurs du concept en Afrique sont la FAO, l'UNESCO et le CRDI, qui a lancé en 1995 un programme de recherche en communication pour le développement.

Nous pouvons cependant retenir que la communication participative est un processus utilisant les formes de communication interpersonnelles ainsi que différents médias pour aider les populations à identifier leurs besoins et problèmes et à définir des choix d'actions pour les résoudre.

Elle veut promouvoir une véritable participation des populations à leur propre développement en partant du principe que les décisions sont prises par et non pour les intéressés et qu'on leur donne les moyens de les mettre eux-mêmes en pratique, avec la plus grande autonomie possible.

Le projet de communication participative du CILSS s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la désertification au Sahel. Il repose sur l'idée que la plupart des stratégies de communication utilisées dans la lutte contre la désertification mettent l'accent sur la diffusion d'informations et de messages de persuasion et de mobilisation. Ces actions n'ont que peu d'impacts réels sur la participation à des actions de développement concrètes par les communautés touchées par le fléau ; d'où l'idée de mettre en œuvre un projet-test de communication participative en appui à des actions de lutte contre la désertification au Sahel.

Le projet a été mis en œuvre également à un moment où les pays africains étaient engagés dans un processus de décentralisation qui crée un environnement favorable à une telle intervention.

Son objectif global a été d'élaborer et de tester des démarches de communication qui permettraient aux populations de participer effectivement à la lutte

contre la désertification. Il s'est d'abord agi de schématiser la démarche de communication dans laquelle les populations seront au centre de toutes les actions ; puis de travailler avec elles, avec l'aide d'animateurs, pour voir comment ce schéma peut effectivement conduire à une lutte endogène contre la désertification ; ensuite d'observer comment cette façon de travailler peut renforcer les capacités des services partenaires ; enfin, au cours d'une rencontre élargie aux autres pays sahéliens, de partager les acquis et les questions soulevées par cette recherche avec les organismes responsables de la mise en œuvre de la CCD.

Le résultat final recherché était de disposer, à la fin du projet, d'une démarche de communication adaptée à la lutte contre la désertification à l'échelle locale qui puisse être mise à la disposition des pays (notamment les organismes nationaux chargés de la mise en œuvre de la CCD) pour conduire leur PAN sur le terrain.

La méthodologie de la recherche-action

Le projet de recherche-action en communication participative s'est déroulé dans deux pays enclavés, sahéliens, d'abord au Tchad, de janvier à octobre 2000, ensuite au Burkina Faso de janvier 2001 à janvier 2002.

Le Tchad

Situé au centre septentrional du continent, le Tchad a un territoire occupé aux deux tiers par le désert, le tiers restant étant couvert de steppes et de savanes.

Cinquième pays le plus grand d'Afrique, il s'étend sur 1.284.000 km² entre les 7^e et 24^e parallèle de latitude Nord et les 13^e et 24^e méridien de longitude Est. Il fait frontière avec la Libye, le Niger, le Nigeria, le Cameroun, la république centrafricaine et le Soudan.

Le territoire comprend quatre régions bioclimatiques dominées par la région saharienne au Nord, suivies des zones sahélienne, soudanienne et guinéenne en direction Sud, où la pluviométrie peut atteindre jusqu'à 1 200 mm par an.

Le Sahara représente près de 47% du territoire ; la pluviométrie dans cette région aride est faible, à peine 100 mm par an. Un nombre restreint d'espèces ligneuses caractérisent la zone sahélienne dont l'acacia (acacia tortils). Située entre les isohyètes 350 et 950 mm, la zone sahélienne occupe environ 27% de la superficie du pays : c'est le domaine de la savane arbustive et de la steppe représenté par les différentes espèces d'acacia et de graminées. La zone soudanienne représente approximativement 15% du territoire et se retrouve au-dessus de l'isohyète 950 mm. Les nombreuses plaines inondables du bassin du Chari et du Logone contribuent à créer un climat tropical humide où la savane arborée composée de palmiers (*Hypheana spp*, etc.) et de rôniers (*borassus spp*) se distinguent en compagnie des graminées (*Andropogon Gayanus*, *Hyparrhenia rufa*, etc.).

Enfin la zone guinéenne, qui couvre 11% du pays soit 150 000 km², est caractérisée par une forêt claire avec de nombreuses forêts galeries. Les conditions climatiques et environnementales prédominantes imposent certaines contraintes à l'agriculture de subsistance (céréales, légumineuses, oléagineux) et de rente (coton) ainsi qu'aux activités pastorales fondées en partie sur la transhumance.

Les terres à vocation agricole (culture sèche, culture de décrue et en irrigation) occupent 18 millions d'hectares tandis que celles à vocation pastorales représentent 36 millions d'hectares. Vu son essor de 1990, la culture de la gomme arabique pourra devenir florissante sur le plan agricole, mais également du point de vue environnemental, si elle devient une alternative valable dans la lutte contre la désertification.

Les activités pastorales représentent une valeur fondamentale pour l'économie tchadienne. On estime, selon une projection faite à partir du recensement de 1976, le cheptel à près de 5,8 millions de bovins ; 5,1 millions de caprins ; 2,3 millions d'ovins ; 1,1 million de camelins ; 356 980 d'asins et 338 767 d'équins.

La pêche, concentrée autour des plans d'eau permanents du pays, contribue également de façon significative à l'économie nationale à travers les exportations.

Dans le domaine de la faune, pour conserver et exploiter rationnellement les ressources fauniques, le Tchad dispose de deux parcs nationaux et de 11 réserves de faune : le parc national de Zakouma, de 300.000 ha et la réserve de faune du Barh Salamat sévèrement affectée par le braconnage.

Le Burkina Faso

Le Burkina Faso est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest entre 9° 20' et 15° de latitude Nord et entre 5° 30' de longitude Ouest et 2° 30' de longitude Est. Il couvre une superficie de 274 000 km².

Soumis à un environnement défavorable, le Burkina Faso est classé parmi les pays les moins avancés de la planète. Selon le classement annuel de 1998 du PNUD, il occupe la 172^e place avec un indicateur du développement humain de 0,219, juste avant les pays en dernières positions que sont le Niger, l'Ethiopie et la Sierra Léone. Le revenu moyen annuel par habitant était estimé en 1995 à 140 000 F CFA. Dans les campagnes, il ne dépasse guère 56 000 F CFA (100 \$US), sauf dans les zones où se développent les produits de rentes comme le coton où il atteint 85 000 F CFA (150 \$US).

L'accroissement annuel de la population diminue lentement et se situe actuellement à 2,64%. La densité moyenne du pays, qui est de 38 habitants/km², cache de fortes disparités. Elle varie de moins de 10 hbts/km² dans la province de la Kompienga (6 habitants/km²), à près de 100 habitants/km² dans celles du Centre (Kadiogo, Boulkiemdé et Kouritenga) et à plus de 300 hbts/km² dans les grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso principalement).

La migration est une caractéristique majeure de la population burkinabè. Entre 1985 et 1991, les migrations ont touché près de 10 % de la population. Elles sont spontanées (individuelles ou familiales) ou liées à la recherche de meilleures conditions de vie ou organisées sous le contrôle de l'État vers des zones aménagées.

Le climat, de type soudano-sahélien, est caractérisé par des variations pluviométriques considérables, allant d'une moyenne de 350 mm au Nord (climat sahélien) à une moyenne de plus de 1 000 mm au Sud-Ouest. La saison des

pluies s'étale sur trois à sept mois selon les régions et le taux d'évapotranspiration est élevé (plus de 2 000 mm par an). Près de 65% du pays sont situés entre les isohyètes 500 et 800 mm. La pluviométrie est sujette à de fortes irrégularités inter annuelles et depuis le début de la décennie 1970, le Burkina Faso connaît une sécheresse chronique dont les phases les plus critiques ont été les années 1973-1974 et 1983-1984. Cette succession de périodes de deux années sèches consécutives, a contribué à une modification du milieu naturel et à la désertification.

Les fleuves, en dehors de la Comoé et d'une partie du Mouhoun, s'assèchent pendant la majeure partie de l'année. Les nappes phréatiques sont peu profondes. Leur potentiel est en diminution en raison de la baisse progressive de la pluviométrie et de l'accroissement du ruissellement.

La végétation comporte des forêts sèches, des savanes boisées, des savanes arbustives et des galeries forestières qui couvraient 52 % du territoire national en 1983 (Parkan, 1986). La plupart des zones encore boisées se trouvent dans les parties Centre-Sud, Sud-Est, Sud-Ouest et Ouest du pays. Le Centre-Nord et le Nord sont dominés par la savane arbustive et les steppes.

Conscient de l'ampleur de la pauvreté au Burkina Faso, le gouvernement, en collaboration avec les principaux partenaires au développement, a mis en place depuis plusieurs années, des programmes de lutte contre la pauvreté comprenant de grands programmes d'emplois, l'amélioration de l'accès aux services de base, la création de systèmes d'assistance pour les groupes les plus vulnérables à travers les organisations caritatives et les ONG, la mise en œuvre des programmes de développement participatifs.

Tous ces efforts sont hypothéqués par les effets de la sécheresse et de la désertification dont le pays est victime depuis des décennies et qui prélèvent un lourd tribut sur les rares ressources naturelles du pays. Il en résulte qu'au Burkina Faso, l'ensemble des terres est touché par la désertification à des degrés variables. Les zones les plus touchées sont celles où la pression agro-démographique est la plus forte et où la pluviométrie est la plus faible et la plus aléatoire.

(source : PAN/LCD -Burkina Faso)

La méthodologie de recherche

Dans les deux pays, la méthodologie adoptée a été la suivante :

- une phase de choix des sites d'intervention après des missions prospectives sur le terrain et des discussions avec les responsables des sites identifiés pour approfondir les connaissances sur les sites ;
- une phase d'expérimentation (mise en œuvre du projet ; la recherche-action proprement dite) ;
- une phase d'évaluation participative et externe ;
- un atelier de validation et de partage des résultats sous forme de table ronde régionale où sont impliqués les organismes nationaux chargés de coordonner la mise en œuvre des PAN, les communicateurs et les responsables de projets du domaine de la lutte contre la désertification.

Nous avions à l'esprit que nous devons travailler sur des thèmes déterminés par les populations elles-mêmes ou qui les concernaient directement ; que toutes les parties concernées, populations et services techniques, doivent travailler ensemble à résoudre le problème posé, à travers une communication efficace établie par le biais du projet.

Notre souci permanent était de définir la manière d'associer les communautés locales aux actions de lutte contre la désertification dans une perspective de prise en charge de leur propre développement ainsi que l'apport spécifique de la communication participative dans la mise en œuvre de ces actions de développement.

1. *What is the primary purpose of the study?*

DEUXIÈME PARTIE

La démarche de communication participative du CILSS

ANSWER

analyze the curves with people 13
38.42 ± 0.07 (n = 100)



La démarche utilisée s'est inspirée d'un modèle de communication participative en neuf étapes (Bessette, 2001) :

- 1- Établir une relation avec la communauté et comprendre le contexte local
- 2- Impliquer la communauté dans l'identification d'un problème, ses solutions possibles et décider de mener des actions concrètes
- 3- Identifier les différents groupes communautaires et les autres partenaires concernés par le problème identifié et les actions qui seront menées
- 4- Identifier les besoins, objectifs et activités de communication
- 5- Identifier les outils de communication appropriés
- 6- Prévoir la préparation et le pré-test des contenus et des matériels de communication
- 7- Produire un plan d'implantation (période d'exécution, lieu de réalisation, responsabilités, ressources matérielles et budgétaires)
- 8- Planifier le suivi, l'évaluation (à mi-parcours et finale) et la documentation de l'expérience
- 9- Développer un plan de diffusion des résultats.

Dans cette démarche, la communication participative pour le développement est un processus de communication planifié pour résoudre des problèmes de développement. La participation n'est ni la mobilisation, ni la consultation. Pour les pays sahéliens en quête d'approches pour une lutte plus efficace contre la désertification, ces deux concepts sont d'une importance capitale. C'est la raison pour laquelle, le CILSS n'a pas hésité à mettre en pratique cette nouvelle démarche.

Il faut cependant préciser que la recherche-action a été pour le CILSS une sorte d'apprentissage de la démarche en ce sens qu'elle l'a adaptée au fur et à mesure que le processus se déroulait. Ainsi à l'application, les neuf étapes de la démarche de communication participative/communication pour le développement ont été appliquées en sept étapes :

- 1- Monographie et choix des sites
- 2- Formation des animateurs
- 3- Planification de la communication
- 4- Re-planification avec les communautés de base
- 5- Établissement de partenariats
- 6- Suivi et évaluation des actions
- 7- Capitalisation des résultats

Ces étapes n'ont pas de frontières visibles. Certaines ont même été fondues, franchies en même temps.

1- Établir une relation avec la communauté et comprendre le contexte local

La première étape de la démarche de communication participative est la prise de contact avec la communauté qu'on va appuyer pour comprendre le contexte local d'intervention.

C'est une prise de connaissance des informations existantes sur la communauté par les animateurs qui s'apprêtent à intervenir. Elle repose sur la participation de la communauté à la mise en commun d'informations sur les problèmes majeurs et les ressources dont elle dispose pour y faire face. En fait, il s'agit à cette étape de mettre en place un processus participatif de mise en relation entre les intervenants et la communauté, de négociation de mandats et de critères de participation et de mise en commun de diverses informations (les données socioéconomiques et culturelles, les canaux de circulation de l'information -surtout les canaux traditionnels, les partenaires d'appui de la zone et leurs activités, les données sur l'état des ressources naturelles, les différents groupes sociaux concernés par le problème à résoudre, etc.).

Pour cette étape, compte tenu du temps dont il disposait, le CILSS a organisé une rencontre avec tous les partenaires de la lutte contre la désertification dans les pays concernés par la recherche-action. Cette rencontre a établi des critères pour le choix des initiatives à appuyer :

- l'existence d'un projet en activité ou en instance de démarrage sur le site ;
- l'accessibilité du site à appuyer ;
- l'existence de potentialités économiques, agricoles, forestières... ;
- la présence, la disponibilité et la volonté des populations et partenaires ;
- l'existence d'une menace sur les ressources naturelles.

La rencontre a également indiqué que les activités à proposer peuvent venir des services techniques, des ONG et projets ou des populations locales. L'idéal étant que les actions à appuyer viennent directement des populations elles-mêmes. Il faut reconnaître que ces critères n'étaient certainement pas

parfaits, mais ils ont permis de démarrer l'appui, de cibler des sites d'intervention.

Pour le choix définitif des sites, le projet a procédé à une collecte de données sur les zones proposées. Mieux, il est allé discuter sur le terrain avec les populations concernées pour comprendre leur vision du problème à résoudre, voir les ressources dont elles disposent et mesurer leur degré d'engagement à lutter contre le problème.

Ces discussions avec les populations ont eu lieu en mars 1999 au Tchad et en février 2000 au Burkina Faso. Après les discussions et l'analyse des informations recueillies, les sites suivants ont été retenus par pays :

Au Tchad

Le projet a travaillé sur trois sites avec les thèmes suivants :

1. Appui à la participation des femmes dans l'exploitation des parcelles aménagées de Mamdi (300 km au nord de N'Djamena dans la région de Bol) ;
2. Appui à la lutte contre l'ensablement des polders dans le département de Doum-Doum ;
3. Appui à la lutte contre le déboisement dans la banlieue de N'Djamena, à Linia. (avec comme mesure d'accompagnement l'alphabétisation des femmes en crédit rural).

Au Burkina Faso

L'appui du projet de communication participative a été d'aider à :

1. La gestion participative et durable des ressources pastorales partagées de la zone du Béli ;
2. Une gestion participative et durable de la forêt de Toumousséni avec les populations des villages riverains ;
3. La gestion et protection des berges du fleuve Mouhoun avec les populations riveraines ;
4. La gestion des feux de brousse dans le département de Ouarkoye.

Le choix des sites d'intervention est très important dans une démarche de communication participative. Il détermine la participation effective des communautés concernées. La question qui s'est posée dès le départ au PCP était de savoir sur quels types d'activités de développement bâtir la recherche-action : les activités provenant d'initiatives des communautés de base ou les actions entreprises par les projets des services étatiques ou des ONG et autres associations ?

Compte tenu du temps dont disposait le PCP, nous avons essayé de prendre chacune des variantes. Ce qui donne le tableau suivant :

| Pays | Sites et thèmes de recherche | Sources de l'activité | Observations |
|---------------|---|---|---|
| TCHAD | Bol : apui à la participation des femmes dans l'exploitation des parcelles aménagées | Besoin exprimé de la SODELAC, organisme gouvernemental | Le PCP tardant à démarrer, ce sont les cinq critères* retenus pour le choix des sites qui ont été appliqués pour ces sites. |
| BURKINA FASSO | Doum-Doum : lutte contre l'ensablement des polders Linia : lutte contre le déboisement | Besoins exprimés du PDRD, service étatique | |
| BURKINA FASSO | Padéma : protection des berges du fleuve Mouhoun | Préoccupations d'une ONG, DARNA | Les choix ont été opérés avec l'appui de services étatiques |
| | Béli : gestion participative des ressources pastorales partagées du Béli | Participation à la phase test des projets transfrontaliers du secrétariat exécutif de la CCD. | |
| | Ouarkoye : gestion participative des feux de brousse | Besoins exprimés aux services étatiques par les populations | Ici, l'initiative est venue des populations via des services étatiques. |
| | Toumousséni : gestion participative de la forêt de Toumousséni. | Besoins exprimés par les populations aux services étatiques | |

* Les cinq critères de choix :

- Impliquer la communauté dans l'identification d'un problème, ses solutions possibles et une décision de mener des actions concrètes
- Identifier les différents groupes communautaires et les autres partenaires concernés par le problème identifiés et les actions à mener
- Identifier les besoins, objectifs et activités de communication
- Identifier les outils de communication appropriés
- Produire un plan de communication

Après avoir pris contact avec la communauté (l'immersion dans la communauté pour ceux qui pratiquent la méthode accélérée de recherche participative et l'approche participative), après avoir compris les différents problèmes, les différentes " forces " existantes, il s'agit de :

- 1) faciliter pour tous la compréhension d'un problème donné,
- 2) faciliter le dialogue au sein des divers groupes sociaux,
- 3) favoriser la libre expression des points de vue,
- 4) parvenir à proposer des actions propres aux villages pour résoudre le problème.

Dans la mise en œuvre du PCP, ces quatre étapes se sont résumées en trois étapes, à savoir : la formation des animateurs, la planification de la communication et la re-planification avec les communautés de base.

2- La formation des animateurs en techniques de base de la communication pour le développement

Elle vise à familiariser les participants avec la nouvelle démarche et leur donner un minimum de connaissances sur la communication pour le développement. Il s'agit de préparer les animateurs à rompre avec leurs habitudes de travail au profit d'une méthode plus planifiée, en synergie avec les populations. Cette formation qui s'est déroulée en atelier, a regroupé les animateurs des différents sites, les représentants des populations, les responsables des sites et projets partenaires, des communicateurs de la région.

La formation a fourni aux participants des éléments sur la communication participative dans le contexte du projet (le rôle de l'animateur, les canaux traditionnels de communication du milieu, les savoirs locaux, les échanges inter-communautés, etc.).

Les notions suivantes ont été dispensées :

- la communication pour le développement
- l'analyse de la situation
- le changement de comportement et ses étapes
- l'analyse des comportements.
- l'identification et l'analyse des groupes à cibler

- l'objectif de développement, la formulation des objectifs de communication et l'élaboration d'indicateurs
- la définition des stratégies
- l'élaboration des messages
- la détermination des activités de communication, le pré-test du matériel et le choix des canaux
- la planification, l'organisation et la conduite de séances d'animation (causeries éducatives)
- l'utilisation des outils de communication
- le suivi et l'évaluation d'un programme de communication.

La formation des animateurs a été un point essentiel dans la démarche. Il a été constaté que le succès de cette étape dépend du niveau d'étude des animateurs et de leur pratique des approches participatives. Sur la vingtaine de participants à l'atelier de Darda (Tchad), si on exclut les responsables des sites, le niveau d'étude moyen des animateurs correspond au BEPC, tandis qu'au Burkina Faso, la moyenne avait celui de la classe terminale des lycées. Le niveau et l'expérience sont déterminants dans la formation en ce sens qu'ils vont permettre ou non l'appropriation rapide de la démarche.

3- La planification de la communication

Étape cruciale de la démarche, elle détermine le degré de " participation " des populations. En effet, si la participation passe par la mise à jour des problèmes par les populations elles-mêmes, si elle prend en compte la proposition de solutions, d'activités et de responsabilités dans l'exécution par ces mêmes populations, alors l'étape de la planification de la communication est l'une, sinon la plus importante dans un processus de communication participative pour le développement.

Dans le cas du PCP, l'exercice de planification de la communication a eu lieu à la suite de la formation des animateurs. La démarche est la suivante : Les représentants des différents sites ont travaillé en groupes. Dans une même séance, ils se sont entendus sur un problème de désertification qui affecte la région. À partir de l'analyse causale, ils ont déterminé ensemble ses causes, ses conséquences et les solutions possibles. Ils ont aussi identifié les

groupes-cibles (les personnes concernées par le problème et/ou qui peuvent contribuer à le résoudre), les outils de communication à utiliser, les thèmes à développer à travers ces outils. Les partenaires ont aussi été identifiés et les responsables des activités désignés. Un plan de mise en œuvre a été élaboré selon les rubriques suivantes :

- 1- Objectifs de communication
- 2- Outils de communication
- 3- Thèmes à développer
- 4- Lieux de réalisation des activités
- 5- Groupes-cibles
- 6- Canaux de communication à utiliser
- 7- Périodes d'exécution des activités
- 8- Responsables des activités
- 9- Indicateurs pour le suivi/évaluation
- 10- Ressources budgétaires

EXEMPLE DE PLAN D'ACTION :
PLAN D'ACTIONS DU SITE DE TOUMOUSENI (COMOE)

| Objectifs | Activités | Thème | Lieu | Groupe Cible | Canal | Période | Responsable | Indicateur | Ressources |
|--|---|--|---------------------------------------|---|---|---------------|-----------------------------------|-----------------------|------------|
| Renforcer l'organisation des Bureaux GGF d'ici la fin du troisième trimestre 2000. | 2 rencontres par village | Composition et organisation des groupements de GGF | Diengolo, Soubaka, Tounousse ni, Taga | GGF | RAV, Autorités Coutumières et Religieuses | Décembre 2000 | Chefs SDEEF de Soubaka et Banfora | Nbre de GGF touchés | PM |
| | 1 Voyages d'étude (d'une semaine) | Technique d'aménagement Forêt | Bougnoungu | GGF | Sce Forest, ONG | Février 2001 | Chef SDEEF de Soubaka | Voyage réalisé | |
| | Formation | Gestion financière et administrative | Banfora | Bureau GGF | Sce. Forest. | Mars 2001 | Coordonnateur | Nbre de pers. formées | |
| | Appui aux GGF | Reconnaissance officielle | Soubaka et Banfora | GGF | Sce. Forest. | Avril 2001 | Coordonnateur | Nbre groupes reconnus | |
| | Mise en place d'un cadre de concertation des intervenants | Harmonisation des interventions | Soubaka, Banfora, Tounousse ni | Sce Tech. ,Acteurs | Sce Tech. Administration | Av. 2001 | Coordonnateur | Nbre de rencontre | |
| | 2 causeries débats | Connaissance d'autres structures et financement | Diengolo, Soubaka, Tounou, Taga | GGF/IH, GGF/R, RAV, autori.Relig.Co utum. | Sce Forest. | Mai 2001 | SDEEF de Soubaka et Banfora | Nbre de GGF touchés. | |
| Organiser les commerciaux de bois en association | 1 rencontre / mois | Bilan des activités mensuelles . | Banfora | Commerçants | Service | Mensuelle | SDEEF de Banfora | Nbre de participants | |
| | Rencontres commercants et exploitants | Qualité de bois et écoulement du bois | Tounousse ni | GGF et commerçants | Sce. Forest. | Janv. 2001 | SDEEF de Soubaka et Banfora | Nbre de participants | |

| Objectifs | Activités | Thème | Lieu | Groupe Cible | Canal | Période | Responsable | Ressources | |
|---|-------------------------------------|--|--------------|------------------------------------|-----------------------------|----------------|------------------|------------------------|-----------------------|
| | | | | | | | | Coordonnateur | Nbre d'agents formées |
| Vulgariser la démarche participative au niveau des agents de la zone. | Formation | MARPP | Banfora | Agents techniques. | Sce. Forest Agri ; élevage. | Janv. 2001. | | | |
| | Formation | ZOOP/FPO et technique d'animation. | Banfora | Agents techniques | Sce. Forest Agri ; élevage. | Janv. 2001. | Coordonnateur | Nbre d'agents formées | |
| Vulgariser les Techniques d'aménagement auprès de l'ensemble des exploitants. | Formation | Apiculture. | Toumousse ni | GGF/F. | Sce. Forest | Mars 2001 | SDEEF De Soubaka | Nbre de femmes formées | |
| | Formation | Technique de coupe d'entretien rejets et de semi-direct. | Toumousse ni | GGF | Sce. Forest | Juillet 2001 | SDEEF De Soubaka | Nbre de pers. formées | |
| | Formation | Organisation d'un chantier d'exploitation de bois. | Toumousse ni | GGF | Sce. Forest | Av. 2001 | DPEEF/C. | Nbre de pers. formées | |
| | Causerie débats | Pâturage contrôlé | Toumousse ni | Eleveurs | Sce. Forest élevage | Juin 2001. | SDEEF De Soubaka | Nbre de participants | |
| | Emission radio | Gestion des feux | Banfora | Population de la province. | Radio | Décembre 2001. | Coord. | Nbre d'émissions | |
| | Emission radio | Techniques de coupe et les zones d'approvisionnement en bois | Banfora | GGF et autres exploitants de bois. | Radio | Mars 2001 | Coord. | Nbre d'émissions | |
| Communiqué radio | Rencontres des commerçants de bois. | Banfora | Commerçants | Radio | Chaque mois. | | SDEEF De Banfora | Nbre de communiqués | |

| | | | | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|----------------------------|---------|-----------------------|----------|------------|-------------------------|
| Suivi | Perdiem Coordonnateur | 1 cadre x 1 sorties/mois x | | | | | |
| Evaluation | | mi-parcours | Banfora | Sce Tech Acteurs | Sce Tech | Mai 2001 | Coord. |
| | | finale | Soubaka | Sce Tech. Acteurs. | Sce Tech | Sept. 2001 | Coord. |
| Perdiem Agents | | | | | | | Rapport d'évaluation |
| Carburant lubrifiant animateurs | | | | | | | Rapport d'évaluation |
| TOTAL | | | | | | | |
| Frais de gestion 7,5% | | | | | | | |
| BUDGET TOTAL = | | | | | | | |

Ce tableau est une sorte de prémaquette avec laquelle les animateurs sont rentrés chez eux. Ils avaient pour consigne de la discuter avec les populations. Pour ce faire, le projet leur a remis un plan de restitution. C'est l'étape de re-planification.

4 - La re-planification avec les communautés de base

Le schéma de re-planification passait par la restitution à trois niveaux : services d'encadrement, pouvoir traditionnel et populations

Les services d'encadrement

Une fois de retour dans leurs zones, les animateurs ont envoyé une lettre aux partenaires notifiant leur retour de formation en les invitant à une séance de restitution. La discussion sur le jour et le lieu se fait par contact interpersonnel. Cette rencontre avec les partenaires visait à exposer une vision claire de ce que l'animateur allait exécuter avec les populations et demander leur appréciation. En effet, il ne faudra pas qu'il y ait concurrence dans les interventions, mais une complémentarité.

La séance de restitution comportait les points suivants :

- Présentation du projet de communication participative
- Présentation de la problématique d'intervention dans la zone
- Contenu sommaire de la formation
- Plan de communication détaillé.

Une copie de ce plan a été remis aux partenaires pour leur permettre de suivre au fil du temps le déroulement du projet.

Le pouvoir traditionnel

Avant de fixer cette rencontre, les animateurs ont pris soin de rendre quelques visites de courtoisie et d'explication :

- Aux chefs de villages
- Aux responsables religieux et coutumiers
- À certains notables et personnes influentes des villages.

Ces premiers contacts consistaient à leur expliquer dans les détails "le voyage", demander leurs avis sur les actions planifiées et recueillir une proposition de date convenable pour rencontrer la population.

Les populations

La rencontre s'est déroulée sur la place publique avec tous les groupes d'acteurs : les hommes, les femmes et les jeunes. Elle a regroupé :

- Le chef de village
- Les responsables religieux et coutumiers
- Les notables et personnes influentes des villages
- Les autorités administratives locales
- Les services d'encadrement et ONG/associations.

Elle a concerné :

- Une présentation du projet (PCP)
- La présentation de la problématique d'intervention dans la zone
- Un contenu sommaire de la formation
- Le plan de communication détaillé.

La restitution aux populations avait deux objectifs : présenter le plan de travail retenu pendant l'atelier, le discuter et parvenir à un consensus pour les actions à mener.

Durant cette séance, les échanges ont été fructueux entre les participants. Chacun a pu donner son point de vue sur le problème à résoudre et les actions à mener. Les personnes responsables des activités ont été désignées. On s'est également entendu sur le chronogramme des activités. C'est là que les animateurs ont montré tout leur talent de "facilitateurs" et de distributeurs de la parole.

Cette re-planification avec les populations a débouché sur un calendrier clair et consensuel des actions à mener. La séance a constitué l'engagement de tous les acteurs devant tout monde pour la réalisation des actions de développement.

Les animateurs et les populations ont pris rendez-vous pour les premières activités.

La préparation et le pré-test des contenus et des matériels de communication

Il ne s'agit pas tant d'avoir recours aux médias qui permettront une diffusion d'informations au plus grand nombre possible de gens, mais d'avoir recours à ceux qui vont appuyer les efforts visant à faciliter les échanges entre les personnes qu'on veut atteindre.

Les outils de communication (médias) servent à atteindre les groupes-cibles identifiés ; ils permettent à ces mêmes groupes de s'exprimer sur les questions qui les concernent. Il faut donc choisir l'outil le plus approprié. C'est pourquoi, les animateurs et les représentants des communautés ont travaillé au cours de la séance de planification, à la définition de ces outils de même que sur les thèmes des messages qui y seront diffusés. Ces outils ont été pour la plupart validés lors de la séance de re-planification dans les villages.

Après avoir défini les outils les plus appropriés, les participants au projet ont arrêté le principe de les élaborer et de les utiliser directement sur le terrain. La taille réduite du budget et le peu de temps dont disposait le projet n'ont pas permis de pré-tester le matériel et les outils de communication. Par contre, au fur et à mesure qu'on utilisait les outils, des améliorations y étaient apportées. C'est ce qui explique la production, pendant la deuxième année du PCP, d'un guide d'utilisation des outils de communication afin d'augmenter les connaissances des animateurs.

Voilà comment nous avons, par exemple, élaboré une chanson pour unir les villageois autour de la forêt de Toumousséni et comment nous avons utilisé cet outil.

a. Observer les habitudes de communication des communautés

Les animateurs ont remarqué que le cabaret est un des lieux où circule autre chose que le Banji (bière de rônier). Il y passe toutes les nouvelles de la région et, c'est de ces cabarets que partent aussi les rumeurs qui inondent les villages. C'est donc un centre idéal d'information.

Nous avons identifié 11 cabarets dans la zone de Toumousseni où passent dans la semaine la majeure partie des hommes du village. C'est sur ce canal

que les animateurs de Toumousseni ont misé. Ils ont utilisé les services de musiciens hors pair, présents dans toutes les rencontres villageoises (baptêmes, mariages, funérailles...) : messieurs SOURA Bafassé, SOURA Ousmane, balafonniste et TOU D Tikan, poète-violoniste. Leurs chants à thèmes ont vite retenu l'attention des animateurs qui leur ont proposé de silloner les lieux de rencontres publiques pour informer et diffuser des thèmes précis sur la gestion participative de la forêt du village.

b. Tester les messages à diffuser

Un premier jeu de textes sur la gestion de la forêt a été élaboré par les animateurs avec la participation de personnes ressources du village. Les chansonniers se sont mis à l'essai et des corrections y ont été apportées au fur et à mesure.

Il a fallu par exemple tester la compréhension que les gens ont des mots utilisés dans les chansons ; trouver des expressions plus adaptées aux villageois prendre des exemple propres aux villages d'intervention etc.

c. Utiliser enfin l'outil (chants et musiciens traditionnels)

Les musiciens traditionnels ont été utilisés pour :

- annoncer les rencontres villageoises. Ils ont annoncé de rue en rue, le jour, le thème et le lieu de la réunion.
- animer les causeries. Ils ont joué de leurs instruments au cours des rencontres pour rassembler la population et détendre l'atmosphère.
- diffuser des thèmes. Leurs chansons ont porté sur des thèmes liés à la gestion des ressources naturelles ou sur l'organisation villageoise.

Au total, SOURA Bafassé, SOURA Ousmane et TOU D. Tikan ont effectué 34 sorties. Ce qui a beaucoup contribué à la participation et la mobilisation des villageois dans les activités de gestion de la forêt.

Voici deux des chansons composées avec l'appui des animateurs et chantées au cours du projet :

Chant 1

Unissons nos forces

Vaillante population de Toumousséni ;
Vaillante population de Djongolo ;
Vaillante population de Tagnana ;
Vaillante population de Soubaka .

Levez-vous pour que nous parlions de notre forêt ;
Levez-vous pour que nous parlions de la forêt de nos enfances .
C'est en vendant sa maladie qu'on trouve son guérisseur ;
Hommes, femmes, jeunes, vieux, venez pour qu'on parle de notre forêt,
Cette forêt qui nous donne tout.

C'est un devoir pour nous d'entretenir la forêt ;
C'est un devoir pour nous de sauvegarder la forêt ;
C'est un devoir pour nous de protéger la forêt ;
C'est un devoir, afin que nos enfants, nos petits enfants la trouvent encore là.

Levons-nous contre les feux de brousse ;
Levons-nous contre la coupe abusive du bois ;
Levons-nous contre la désertification ;
Levons-nous contre les pâturages incontrôlés .

Vaillante population, mettons-nous à l'œuvre ;
Vaillante population, sans entretien, cette forêt deviendra clairière.
Oui, clairière si nous croisons les bras ;
 Unissons-nous pour recréer la forêt qu'ont connue nos ancêtres ;
 Unissons-nous pour rajeunir la forêt qui nous donne tout .
 Levons-nous contre les feux de brousse ;
Levons-nous contre la coupe abusive du bois ;
Levons-nous contre la désertification ;
Levons-nous contre les pâturages incontrôlés ;
Levons-nous , unissons
nos forces pour sauvegarder notre forêt.

Chant 2

L'ARBRE , UNE RICHESSE SÛRE AUX USAGES MULTIPLES

Arbre, tu nous donnes de l'ombre pour le repos ;
Arbre, tu nous donnes tes fruits pour l'alimentation ;
Arbre, tu nous donnes le bois pour la cuisine ;
Arbre, tu nous donnes tes feuilles pour l'alimentation ;
Arbre, tu nous donnes ton bois pour fabriquer les meubles ;
Arbre, tes feuilles, tes racines, tes écorces, tes rameaux, ta sève
Soignent beaucoup de maladies.

Alors arbre, qui saurait mettre en cause ton utilité
Tu es utile parce que, présent partout
Présent à la cuisine
Présent au salon
Présent dans les toits
Présent dans la pharmacopée.

Présent partout
Présent à l'école, au champ, en brousse
Présent au marché, au service, à l'hôpital
Présent dans l'économie
Présent dans la tombe

Arbre, grâce à toi, les hommes et les animaux survivent ;
Alors, mille fois merci
Merci, pour la production d'oxygène qui nous permet de survivre ;
Merci, pour les pluies qui nous permettent de produire des céréales ;
Merci, pour le pâturage que tu offres aux animaux ;
Merci, Merci parce que tu es au début et à la fin de l'existence.

Alors, arbre, tu es sacré
Sacré désormais pour tout le monde
Sacré pour les GGF.
Sacré à jamais .

5 - L'établissement de partenariat

L'existence de partenaires a été un des critères dans le choix des sites dès le début du projet. Cela parce que nous sommes conscients que la communication ne peut pas tout résoudre. Ainsi, toutes les activités ont été menées avec des partenaires intéressés à la même problématique que nous. Ces partenaires, qui sont chacun des techniciens dans leur domaine, ont réalisé ou ont conseillé à la réalisation de plusieurs activités qui dépassent les compétences des animateurs et des populations.

Ce sont par exemple, les formations en techniques de gestion et de lutte contre les feux de brousse. Ces formations ont été dispensées par les techniciens du projet gestion des feux du ministère chargé de l'environnement (Burkina Faso). À Doum-Doum (Tchad), l'encadrement des groupements pour la production des plants a été assuré par le projet de développement rural de Doum-Doum.

Le projet a aussi travaillé avec une autre catégorie de partenaires, auxquels les populations et les animateurs ont dû faire appel et qui n'ont pas pris part à la programmation des activités. Ce partenariat a été jugé nécessaire en cours d'exécution des activités.

C'est le cas à Kouloudia (site de Doum-Doum, Tchad), trois mois après le démarrage des animations. Il est apparu des besoins en forage pour donner à boire aux animaux et aux hommes et pour arroser les plants que les populations s'apprêtaient à produire. Devant une telle situation, les animateurs se sont engagés à contacter les services compétents (les services de l'hydraulique) pour résoudre ce problème.

Le même cas s'est produit à Toumousséni où les animateurs ont mis en contact les représentants des groupements de bûcherons et les établissements provinciaux de crédits ruraux pour répondre à la demande de financement exprimée par les villageois en vue d'acquérir des outils de travail.

Dans le département de Padéma, c'est le partenariat avec le PDRI/HKM, qui a permis de fournir 6 000 plants aux comités de gestion des berges du Mouhoun.

6- Le suivi-évaluation du processus

31.

Le système de suivi est la manière de coordonner les activités et de contrôler l'adéquation entre celles-ci et les moyens disponibles, financiers et humains. Nous avons mis en place trois niveaux de suivi :

Niveau 1 : Suivi permanent des activités par les animateurs et les villageois.

Ce suivi s'est fait au fil des activités sur la base du plan de communication et d'une fiche établie pendant l'atelier de formation/planification. La fiche est remplie et envoyée chaque mois au coordonnateur du site qui en fait la synthèse et l'analyse.

Niveau 2 : Suivi mensuel du coordonnateur du site

L'objectif ici était d'apporter un appui-conseil aux animateurs et aider à résoudre certaines difficultés d'ordre méthodologique et administratif. Plus particulièrement, le coordonnateur avait pour tâches :

- d'appuyer techniquement les animateurs ;
- de leur fournir les conseils techniques nécessaires ;
- de les suivre si besoin sur le terrain ;
- d'aider à la réalisation des certains outils de communication ;
- de rédiger les rapports des sites.

Niveau 3 : Suivi trimestriel du chargé de la recherche-action

Ce suivi a consisté à vérifier l'avancement des activités et à apporter les appuis méthodologiques nécessaires.

Le projet a également mis en place un comité de pilotage composé des représentants des projets partenaires et des services techniques impliqués dans la mise en œuvre de la CCD et de la lutte contre la désertification.

Voici la composition du comité du Burkina Faso :

- Ministère de l'environnement et de l'eau (président)
- Secrétariat permanent du comité national du CILSS
- Secrétariat permanent du CONAGESE (ONC/CCD)

- Responsables des sites
- CILSS (UDL)

Ce comité était chargé de :

- Donner des avis techniques pour concourir à l'orientation du projet et à la validation des résultats de la recherche-action sur le terrain ;
- Suivre l'avancement de la recherche ;
- Donner des appui-conseils sur certaines activités des sites ;
- Vérifier que le projet se déroule selon les orientations données (en ce sens il peut mener des missions de suivi sur le terrain) ;
- Prendre connaissance et analyser les rapports trimestriels du chargé de la recherche.

Le secrétariat du comité était assuré par le CILSS et l'ONC/CCD.

Une évaluation participative

L'évaluation des activités s'est faite de manière permanente, incluse dans le système de suivi. Le projet a cependant identifié des périodes d'évaluation collective et participative qui correspondent à l'avancement à mi-parcours et à la fin des activités. L'évaluation a été faite à deux niveaux : sur sites entre animateurs, villageois et partenaires locaux, puis avec l'ensemble des acteurs au cours d'un atelier.

L'évaluation finale a été animée par un consultant externe qui a parcouru auparavant les sites pour vérifier certaines informations. Le but de l'évaluation participative est d'analyser ensemble, avec toutes les parties prenantes, le chemin parcouru et de vérifier si les actions de communication conduites ont eu un impact sur les problèmes identifiés au départ.

Les participants aux ateliers d'évaluation sont :

- Les animateurs des sites
- Les représentants des populations des sites
- Les partenaires intervenant sur les sites
- Les coordonnateurs
- Le comité de pilotage
- La coordination du projet.

7- Le plan de diffusion des résultats de la recherche-action

Pour diffuser ses résultats, le projet a organisé en mai 2002 une table ronde régionale de partage. La rencontre a regroupé les ONC/CCD des pays du CILSS, les comités nationaux CILSS ainsi que des ONG et projets travaillant dans le domaine de la lutte contre la désertification. Les acquis suivants ont été relevés :

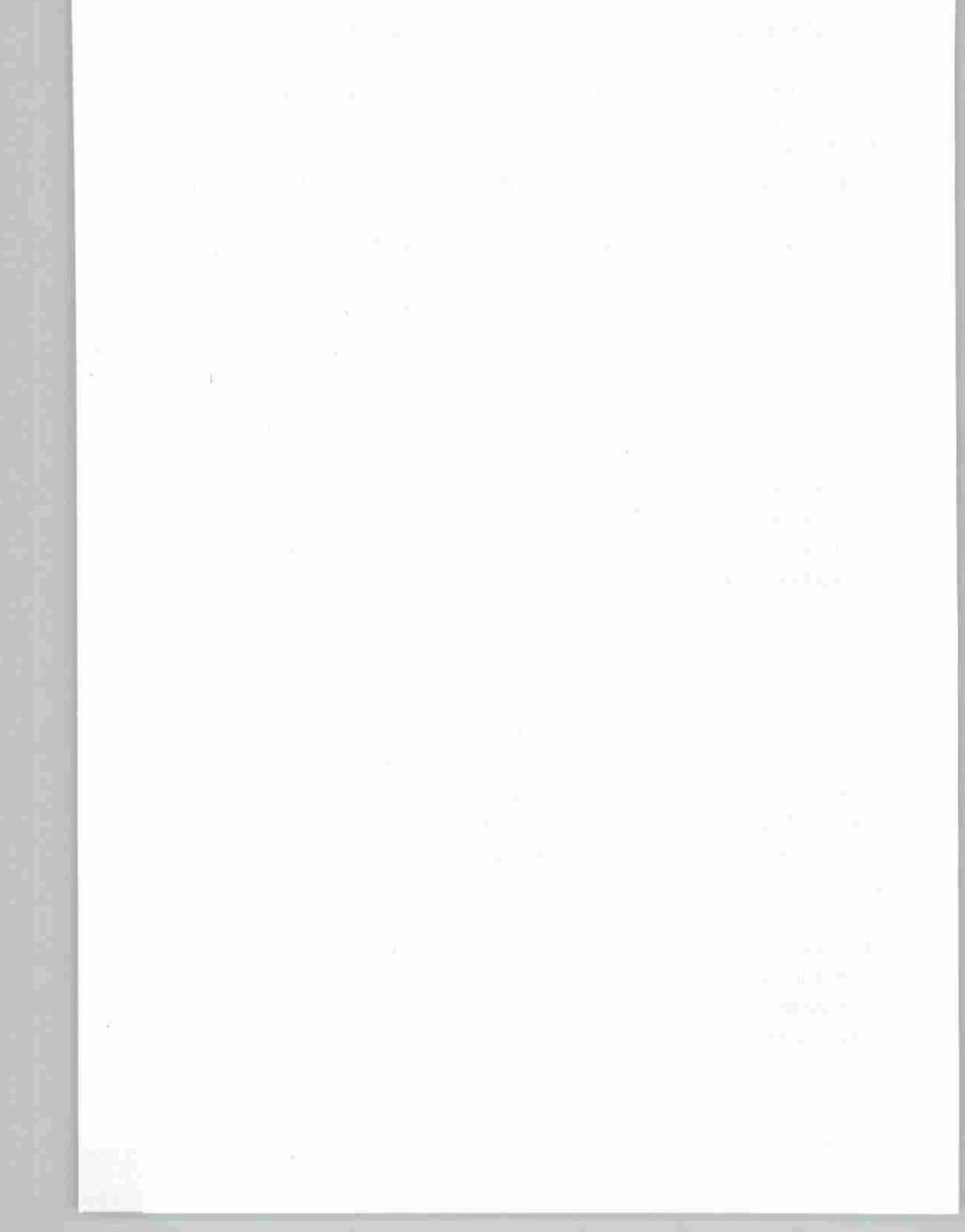
- 1- La conscientisation des populations et le changement des mentalités face au phénomène de la désertification ;
- 2- L'identification d'outils de communication adaptés et peu coûteux ;
- 3- Le renforcement des associations de lutte contre la désertification ;
- 4- La mise à contribution des différents acteurs dans un cadre de complémentarité ;
- 5- L'identification des contraintes spécifiques aux sites et des solutions concertées ;
- 6- La contribution au développement économique et social de la localité et donc du pays ;
- 7- L'expérimentation positive de l'approche participative quelque soit la spécificité des sites ;
- 8- La valorisation du savoir-faire des populations ;
- 9- Le développement de la solidarité intercommunautaire ;
- 10- L'appropriation du projet par les populations.

Compte tenu de ces résultats, la table ronde a félicité le CILSS et le CRDI et exprimé la volonté des États d'adopter et de généraliser cette expérience comme outil efficace d'appui dans la mise en œuvre des PAN/LCD.

Elle a invité les organes nationaux de coordination de la CCD, ancrage potentiel de la démarche du PCP, à intégrer cette démarche dans l'exécution des projets.

Après cette rencontre, le CILSS a élaboré un plan de diffusion des résultats du projet à travers :

- la production d'un film vidéo sur la démarche ;
- la publication d'un livre ;
- la création d'une page web annexée au site du CILSS.



TROISIÈME PARTIE

Les résultats de l'expérience au Tchad et au Burkina Faso

1. *Chlorophytum comosum* (L.) Willd. (Asparagaceae)



2. *Chlorophytum comosum* (L.) Willd. (Asparagaceae)



A- L'EXPÉRIENCE DU PCP AU TCHAD

1- Linia : des brigades pour surveiller les terroirs

Contexte de l'intervention

Linia, la zone d'intervention de Darna regroupe trois cantons : Kadada, El-Fass et Maï-Ache, avec une superficie de plus de 10.000 km². Située à 35 km à l'Est de N'Djaména, la zone est reliée à cette ville par une route non bitumée en mauvais état, surtout en saison des pluies. La zone compte environ 55 964 habitants, dont 51,06 % de femmes.

La pluviométrie varie entre 450 et 500 mm/an pendant les bonnes saisons. Bien qu'insuffisante, elle favorise les cultures céréalières (millet, sorgho de diverses variétés) et de légumineuses (arachide, niébé) auxquelles s'adonne la population.

La zone est menacée à 75% par la désertification ; on assiste à une disparition de plus en plus prononcée du couvert végétal dans les trois cantons d'intervention. Les causes sont multiples, mais la principale reste la coupe abusive des arbres due aux difficultés d'accès aux combustibles autres que le bois de chauffe et le charbon.

Cette situation a comme conséquences la baisse de la pluviométrie et des rendements agricoles, la disparition de plusieurs espèces, la diminution de la faune, la baisse de la nappe phréatique et l'assèchement précoce des grands marigots, le manque de pâturage, le taux de mortalité élevé des animaux, la destruction des habitations par les vents violents, l'exode rural, la famine, etc. Une situation qui ne laisse pas les villageois et l'ONG Darna indifférents. Ils se sont mis ensemble pour essayer de résoudre le problème en diminuant la pression sur les ressources naturelles de cette zone située près de la capitale.

Objectifs poursuivis

L'intervention du PCP dans la zone de Linia avait pour objectif de diminuer le déboisement et de proposer aux ménages des énergies de substitution au bois de chauffe. Cela devait à la longue permettre la reconstitution du couvert végétal et une augmentation des rendements agricoles.

Stratégie de communication à la lutte contre le déboisement

Zone par excellence d'approvisionnement en bois-énergie de la capitale N'Djaména, Linia et ses environs sont régulièrement dégarnis de leurs ressources naturelles, en particulier le bois. Dans leur stratégie de communication participative, les animateurs ont, dans un premier temps, entrepris des discussions dans les 16 villages ciblés dont les préoccupations sont les mêmes (Kadangar, Nahala, Amdjouada, Daradja, Soukouldé, Kweke, Gargar, Amdjohol, Bitchié, Chiib, Milessaya, Koussou Bara, Darassalam, Balala, Linia Ngoï, Kachka Chaya).

Les supports utilisés sont : des projections de films sur la désertification, des écoutes collectives de cassettes, des voyages d'échanges, etc. Les projections et écoutes de cassettes autour du thé ont délié les langues ; tel ce vieillard d'Adouba qui traduit sa pensée en ces termes : " le déboisement de notre zone est causé principalement par les forestiers et les chefs de villages". - Comment ? rétorque un autre. Et de répondre : " les forestiers délivrent les autorisations de coupes d'arbres, tandis que les chefs de villages, pour un pain de sucre, indiquent aux " prédateurs " les zones boisées dont les essences sont appréciées en milieu urbain ".

Les actions ont donc par la suite été centrées sur les chefs de villages et les forestiers.

Pour les chefs de villages, les animateurs les ont conviés aux débats avec les différents groupes-cibles que sont les agriculteurs, les femmes, les jeunes. A l'écoute des populations, tant au cours des discussions qu'à travers les enregistrements, les chefs de villages ont fini par les rallier à la cause de la défense des terroirs.

Pour les forestiers, ce sont surtout les rapports des animateurs et des entretiens directs qui leur ont permis de mieux cerner la situation et la volonté des populations. Des actions ont été entreprises pour sauvegarder le patrimoine villageois.

Résultats

Il en résulte aujourd'hui une prise de conscience ayant abouti à la mise en place de 48 surveillants de terroirs issus de 16 villages, formés pour collaborer avec les chefs de villages et les services de protection de l'environnement. Car les ruraux de la zone de Linia ne sont pas prêts à être de simples spectateurs de l'exploitation des ressources naturelles. Ils affirment : " c'est nous qui subiront les conséquences d'une gestion inefficace de nos ressources ". De cette valorisation des ressources naturelles a surgi la nécessité d'élaborer des règles opérationnelles pour en contrôler l'accès. L'expérience de l'acacia senegal dans la zone est plus qu'édifiante. En effet, avant le boom gommier des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, la gestion des terroirs dans la région de Dourbali était remarquablement " libérale ". La densité de la population y était faible et les villages avaient tendance à posséder de vastes terroirs. Les ressources sylvo-pastorales étaient donc abondantes et peu valorisées. Par conséquent, les villages contrôlaient peu l'accès à ces ressources. Cependant, la hausse des cours mondiaux de la gomme arabique et la valorisation des acacias senegal ont modifié la manière dont les communautés locales gèrent l'accès à leurs terroirs. Les terroirs villageois à Dourbali par exemple, ont été clairement délimités et, suite à l'attribution des gommerais aux familles, les parcelles de gommiers sont gérées de manière plus intensive.

Comme le prévoit la stratégie de communication participative, la population a commencé à s'investir dans la protection de ses terroirs. Elle a commencé, à la fin du PCP, à élaborer une réglementation qui demande un soutien par des règles formelles de l'autorité de l'État.

Toujours pour diminuer la pression sur la couverture arbustive, les animateurs et les villageois ont préconisé le renforcement de l'utilisation des foyers améliorés communément appelés " fili " dans la zone.

Les femmes qui les utilisent affirment que ces foyers consomment moins de bois, préservent les cases contre l'incendie et conservent la chaleur à la cuisson plus longtemps que les foyers traditionnels à trois pierres.

Pour les hommes, la bouse de vache sèche a été préconisée pour la préparation du thé. Un changement de comportement aussi bien individuel que collectif car, sur les 1 392 femmes des 16 villages participants, 738 d'entre elles connaissent aujourd'hui les avantages des énergies alternatives et 723 femmes de 8 villages utilisent le foyer amélioré.

Grâce au travail des animateurs, le pouvoir politique a fini par adhérer aux options choisies par les villageois. Le ministère de l'Action sociale et de la famille a offert 100 foyers améliorés lors de la journée mondiale de la femme rurale. Un don qui renforce les actions du projet de communication participative.

Concrètement, il en résulte une hausse du prix de charbon à Linia, qui est passé de 1.750 F CFA à 2.500 F CFA le sac en raison de la rareté du charbon depuis que les villageois veillent sur leurs arbres.

Principales contraintes sur le site de Linia

- la vétusté des moyens logistiques rendant difficile le respect des calendriers établis avec les paysans ;
- l'insuffisance d'animateurs : trois seulement pour un site de 16 villages participant au projet.

Suggestions et recommandations

La leçon qu'on peut tirer de l'expérience sur ce site concerne l'importance de la segmentation des groupes cibles, notamment la détermination de groupes cibles primaires et secondaires. Cet exercice a permis aux animateurs de remporter des victoires en matière de lutte contre le déboisement. La démarche du PCP a montré que pour parvenir à la participation, il ne faut pas s'adresser seulement à ceux qui sont concernés directement par le problème, ceux que l'on désigne pour adopter des comportements nouveaux (groupe primaire), mais qu'il y a souvent des gens qui prennent les décisions (groupe secondaire), comme ce fut le cas des chefs de villages à Linia. C'est sur ce dernier groupe que les animateurs ont agi pour obtenir la protection des terroirs.

Présentation de Darna, ONG tchadienne

DARNA, ce qui veut dire " notre pays " en arabe tchadien, est une organisation tchadienne pour le développement. Fondée en avril 1989 par un groupe de personnes soucieuses du développement de leur pays, DARNA a été créée pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population et à son auto-développement en tenant compte de la personne et de ses besoins globaux.

Depuis sa création, DARNA intervient dans la sous-préfecture de Ligna, dans les cantons de Kadada et Elfass. Avant de s'étendre aujourd'hui au canton Mai-Aiche dans la sous-préfecture de Dourbali. La zone couvre une superficie de 10 000 km² à l'Est de la ville de N'Djaména.

DARNA est partie du postulat que le développement ne s'impose pas ; il n'est pas suscité, il se fait par la motivation et la mobilisation des populations concernées. Autrement dit, il émerge de ceux à qui on vient en appui. Aussi, a-t-elle été à l'écoute du milieu et observé ce qui existe, ce qui se fait, ce que veut la population, ce qu'elle sait faire et a aidé à partager son savoir-faire.

Ainsi, partie des tontines, elle a aidé les femmes à créer des caisses d'épargne, de crédit et de solidarité.

De la cueillette traditionnelle de gomme arabique pour la consommation locale, elle a amené la population à en faire une production commerciale et organisée, contribuant à améliorer ses revenus.

Lancé depuis 1989, le programme DARNA a connu quatre phases. La phase DARNA I a été un test après une étude du milieu réalisée en 1988-89, qui a fait ressortir les difficultés liées à l'alimentation en eau, au manque de revenus, à l'environnement et au manque de formation et d'organisation.

La phase DARNA II (1990-93) a été celle de la mise en œuvre des actions programmées. DARNA III (1994-96) a visé le renforcement des activités et s'est consacrée à l'organisation de la population.

Après l'évaluation des phases précédentes, DARNA IV a été élaboré en tenant compte des forces et faiblesses des programmes antérieurs. Le programme Darna IV se propose de consolider les acquis tant en formation qu'en organisation afin d'aboutir à l'autonomisation paysanne. Cette phase met en place un processus de désengagement progressif de Darna.

2- Doum-Doum : la communication en appui à la lutte contre l'ensablement des polders

Le contexte d'intervention

Située au Sud-Est de la préfecture du lac, la sous-préfecture de Doum-Doum couvre une superficie de 2 647 km². Elle est limitée au Nord, au Nord-Est et à l'Est par la préfecture du Kanem, au Sud par la préfecture du Chari-Baguirmi, au Nord-Ouest et à l'Ouest par la préfecture de Bol, chef-lieu de la préfecture du Lac.

Doum-Doum se trouve à 100 km de Bol et à 200 km de N'Djaména. Sa population est estimée à 1 000 habitants.

Les pluies appelées " pluies des mangues " tombent au mois d'avril ou mai. Généralement, dans la zone de Doum-Doum, les pluies sont faibles et mal réparties. Seul le mois d'août est considéré comme la saison pluvieuse. Les précipitations enregistrées durant les cinq dernières années se situent annuellement entre 100 et 200 mm.

La végétation de la région est très clairsemée sauf dans quelques rares ouadis et polders où l'on peut encore rencontrer des formations assez denses d'arbustes et quelques arbres. Les espèces dominantes sont les épineux de type acacia et le palmier-doum.

Ces dernières années, la sécheresse conjuguée à l'intervention de l'homme, a entraîné la dégradation de la végétation avec comme conséquence l'extension des poches de désertification. De plus, les polders et ouadis situés en bordure des dunes, sont menacés par l'ensablement. C'est seulement en ces

endroits que l'agriculture est encore possible. L'ensablement est donc un véritable problème pour les populations de Doum-Doum ; c'est toute leur existence qui est menacée. Un véritable problème auquel a fait face le projet de développement de la région de Doum-Doum (PDRD) avec l'appui du PCP.

Objectifs poursuivis

A Doum-Doum, le problème que le PCP a décidé de résoudre par la communication, en partenariat avec le projet de développement rural de Doum-doum, est l'ensablement des polders et ouadis. Trois zones ont participé à l'expérience : Kouloudia, Amerom et Doum-Doum-Sila. Le PDRD dispose d'une dizaine d'animateurs vivant avec les populations et de trois encadreurs.

Stratégies de communication pour la participation

Après la planification des activités, la mise en œuvre du PCP a commencé par des séances d'information et de débats autour de l'ensablement des polders. Objectifs : faire comprendre le problème à tous les acteurs et parvenir à des solutions locales.

Du point de vue actions de communication, les animateurs de ce site ont fait dans l'ordre des :

- rencontres d'information des principaux leaders d'opinion des zones ;
- visites des polders et ouadis pour mieux cerner la question de l'ensablement ;
- rencontres-débats avec la population pour analyser ensemble le problème et proposer des solutions.

Ils se sont donc engagés, de concert avec les populations concernées, à produire par zone dix mille plants à mettre en terre dès les pluies. Les espèces choisies par les paysans sont celles de la zone, qu'ils savaient bien adaptées et résistantes : jijifus m., Neem, acacia nilotica et senegal, balanistes, prosopis juliflora ...

La " libération " de la parole pendant ces rencontres-débats organisées par les animateurs a fait émerger des besoins latents que les populations ont fini par

exprimer, dont celui d'avoir des puits à grands diamètres pour eux-mêmes, pour les animaux et les plants qu'ils auront à planter dans quelques mois.

À la lumière des débats, les villageois ont aussi vu l'intérêt de s'organiser en groupements. De 13 groupements féminins au démarrage du PDRD, on en compte aujourd'hui 25.

Les animateurs et les populations du site de Doum-Doum ont également organisé des visites d'échanges dans la sous-préfecture de Ngouri, où l'approche " haies vives " a suscité auprès des paysans visiteurs une prise de conscience et un acquis : celui de vouloir faire comme les gens de ce village.

Les populations ont également demandé leur formation en techniques de production de plants, d'arrosage, etc. À chaque séance, les animateurs sont munis de supports techniques comme les fiches illustrées produites par le ministère de l'environnement et de l'eau. Cette stratégie a servi de déclencheur pour le rôle que chacun doit jouer pour lutter contre l'ensablement. Lors de ces séances, les personnes âgées reconstituent l'environnement d'hier qui, bien que menacé, n'était pas aussi dégradé. Une leçon pour les générations actuelles qui, sous la menace de l'ensablement, perdent progressivement les terres de culture.

La formation s'est aussi faite par la projection de films sur l'environnement organisée par zone sous l'œil des animateurs. Là aussi, les réactions ne se sont pas fait attendre : par exemple ce sexagénaire de Kouloudia qui, après la projection du film sur l'environnement, laisse entendre : " le problème de l'ensablement n'est pas inéluctable..." et d'ajouter : " on se rend compte que les solutions existent, même localement ". Ces solutions qui sont aujourd'hui envisagées par les paysans ne sont autres que la plantation, le suivi et l'entretien des plants autour des principaux lieux de cultures que sont les ouadis et polders.

La communication participative montre ici toute sa puissance, celle de permettre l'identification des problèmes des communautés, l'expression des besoins cachés et leur résolution endogène.

Principales contraintes du site de Doum-Doum

- le retard dans la prise en charge des animateurs recrutés après la planification des activités
- le manque d'unité vidéo même pour la location dans la zone ;
- la non couverture de certaines zones du PDRD par le projet compte tenu de ses moyens limités.

Principaux résultats obtenus à Doum-Doum

Bien que la forte chaleur et le manque d'eau pour l'arrosage aient pesé sur le taux de levée des plants, 10 341 des 30 000 plants ont survécu aux intempéries et ont été repiqués pour fixer les dunes : soit environ 8 km de plantation sur quatre à cinq rangées.

Le PCP a également introduit l'utilisation d'énergie de substitution au bois. À défaut d'empêcher la coupe des arbres pour la cuisson, il a encouragé l'usage des foyers améliorés et des fanes de maïs pour la cuisson afin d'économiser le bois.

Les acquis en matière de communication participative sur ce site se résument à :

- la prise de conscience de leurs problèmes par les paysans ;
- la capacité d'analyser les problèmes et d'y trouver des solutions locales ;
- la volonté de vouloir se prendre en charge tout en se projetant dans le futur ;
- la valorisation des ressources naturelles ;
- l'élaboration de règles locales de lutte contre l'ensablement.

Les règles locales de lutte contre l'ensablement ont été élaborées par les villageois eux-mêmes. Ce sont des règles à observer pour la préparation, la plantation et l'entretien des arbres et adaptées à la protection des polders, ouadis, villages, dispensaires et écoles contre l'ensablement. Le document est une sorte de contrat entre les villageois et le PDRD ; il renseigne sur le choix des terrains pour les pépinières, le choix des essences forestières, les techniques de production des plants, les techniques de reboisement, de protection et d'entretien. Il prévoit aussi des sanctions contre la divagation des animaux et contre ceux qui laissent mourir les plants.

| Localités | Nombre de plants |
|---------------------|------------------|
| Polder de Doum-Doum | 3 440 |
| Polder de Kouloudia | 2 432 |
| Polder de Iriri | 4 049 |
| Polder de Wole | 420 |
| Total | 10 341 |

Les animations ont fait surgir d'autres besoins des populations qui ne pouvaient être résolus par la communication, tel les forages pour l'eau potable. Des partenariats ont été établis pour résoudre cette question.

Suggestions et recommandations

On retiendra comme leçon l'engagement des populations à élaborer et signer un contrat de protection des polders avec les services techniques, engagement obtenu grâce à l'utilisation d'outils de communication de proximité tels que les rencontres-débats et les voyages d'échanges. Cela dénote une connaissance et une prise de conscience du problème de l'ensablement ainsi qu'une confiance établie entre elles et les animateurs.

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DE DOUM-DOUM/ SODELAC

Le projet de développement rural de Doum-Doum est l'un des projets de la SODELAC exécuté dans la région du lac. Il a démarré en janvier 1999 pour une durée de cinq ans. Il est financé par la BADEA.

La préfecture du lac a une superficie de 25 000 km². Elle compte cinq sous-préfectures et un poste administratif. Dans cette région sahélienne, la pluviométrie moyenne annuelle ne dépasse guère 300 mm. Elle est divisée en trois zones agro-écologiques liées au lac :

- 1- La zone continentale comprenant des dunes et des ouadis,
- 2- La zone intermédiaire située aux alentours immédiats du lac.
- 3- La zone insulaire située dans la partie inondée en permanence.

La SODELAC, chargée du développement de la région du lac Tchad n'a cessé, depuis sa création en 1967, d'œuvrer pour la réalisation de sa mission en focalisant son action sur l'aménagement, la mise en valeur des polders, ouadis et l'encadrement des paysans.

3- Bol : une femme, une parcelle

Le contexte d'intervention

La préfecture du Lac, avec comme chef-lieu Bol, tire son nom du grand lac Tchad. Située entre le 13^e et le 14^e parallèles, elle s'étend sur 22 230 km², soit 1,7% du territoire tchadien. Elle est limitée au Nord-Est par le Kanem, au Sud par le Chari-Baguirmi et le Cameroun, au Sud-Ouest par le Nigeria et au Nord-Ouest par le Niger. La population de la préfecture est constituée des ethnies Kanembou, Boudouma, Kouri et Haddad auxquelles s'ajoutent quelques transhumants arabes ou étrangers à la recherche des terres fertiles. La ville de Bol est située dans la zone des grands polders tels Guini, Berim, Tandal et Mamdi.

Au lac Tchad, la terre n'appartient pas de manière claire à celui qui la met en valeur. Mais, comme la région est fortement islamisée, la terre appartient théoriquement à Dieu. Dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou au clan qui s'est installé le premier sur le territoire. C'est ainsi

que les chefs de village et chefs de terre restent les principaux responsables de la terre. Ils sont chargés à ce titre par le chef de canton :

- de partager la terre entre les villageois ;
- d'attribuer des parcelles à ceux qui en font la demande ;
- de veiller aux cérémonies rituelles ;
- de verser les redevances après les récoltes.

Les paysans du village ont leurs terres sur les dunes, dans les polders et les ouadis dont ils gardent le droit d'usage ; toutefois, la vente de la terre est apparemment inexiste voire prohibée.

En ce qui concerne les étrangers, lorsqu'ils s'installent dans un village, ils ont le droit de cultiver les terres vacantes, mais ils n'en ont pas le droit d'usage permanent. Ils peuvent toutefois l'acquérir s'ils résident longtemps au village ou s'ils épousent une fille du village ; ils deviennent alors membres à part entière de la communauté villageoise et en ce moment là, on leur accorde définitivement la terre.

Dans les ouadis et les polders traditionnels, l'attribution des terres relève toujours du pouvoir traditionnel (chef de terre, chef de village). Dès l'assèchement du polder ou du ouadi, tous les riverains qui ont participé à la construction du barrage reçoivent une parcelle qui leur est attribuée par l'autorité traditionnelle. Cette part se transmet généralement par héritage. En cas d'abandon par le premier occupant, elle revient à la communauté villageoise représentée par le chef de canton.

Les polders aménagés appartiennent à la SODELAC qui assure la répartition selon les conditions suivantes :

- s'organiser en groupement ;
- respecter les cahiers de charges de la SODELAC

Pour l'exploitation des parcelles aménagées, la SODELAC ne préleve pas de redevances ; en revanche, les intrants, les travaux de préparation du sol et l'irrigation font l'objet de prélevements en nature qui varient selon les cultures (blé, maïs, pomme de terre).

Dans la région du lac, la participation des femmes au développement est faible, voire inexiste. Reléguées au second plan comme le veut la "tradition", elles prennent part activement à tous les stades de

production (semis, sarclage, récolte...) auprès du mari, mais à quelques exceptions près, elles ne sont jamais attributaires des parcelles. L'exemple des polders aménagés de Berim et de Guini, où on note une faible présence des femmes, est édifiant. Les activités principales de celles-ci se limitent à la cueillette, la traite des animaux et la vente des sous-produits de l'élevage. C'est cette faible présence des femmes dans les périmètres aménagés, préjudiciable au développement, que la SODELAC veut résoudre par la communication.

Objectifs

L'objectif de l'intervention dans la zone de Bol était d'augmenter le nombre de femmes attributaires de parcelles aménagées en vue d'améliorer le niveau de vie de la population féminine. Le PCP voulait, par la communication, faire prendre conscience aux femmes de leur rôle dans l'économie nationale et, du même coup, les amener à s'intéresser à l'exploitation des parcelles (1 800 ha) que la SODELAC aménage. Cela devrait se traduire par une augmentation de la production et du revenu des femmes.

Stratégies de communication pour la participation

Le plan de communication a mis l'accent d'abord sur le recours à la chefferie traditionnelle. En effet, les animateurs ont remarqué la forte influence du Sultan de Bol ; ils ont observé que la plupart des chefs de village lui sont obligés.

" C'est maintenant que nous sommes ouvertes, sinon nous étions fermées ; le regroupement que le projet va aider à mettre en place ne fera que renforcer davantage cette ouverture ". Ainsi s'exprimait une femme de Sawa, un des trente petits villages autour du polder de Mamdi en aménagement.

Pour en arriver là, l'équipe du projet de communication participative a dû y passer quatre fois. Une première fois avec toutes les autorités (administratives, religieuses et coutumières) et les autres pour des discussions assez " serrées " autour d'un thème que l'on n'a pas toujours abordé dans ces villages : l'accès des femmes aux parcelles aménagées.

En région fortement islamisée, les femmes s'expriment difficilement en présence des hommes, surtout s'ils sont étrangers. L'équipe PCP, constituée de jeunes de la région, a compris cela. Avant d'introduire son thème, elle a cherché l'appui des administrations officielles et traditionnelles. Ainsi, pour donner un cachet officiel à leur démarche, ils ont fait appel aux responsables de la SODELAC et au préfet qui ont expliqué que l'action des animateurs figure dans leur programme et qu'elle constitue un moyen pour eux de parvenir à leur objectif qui est d'aider la population à se développer.

En ce qui concerne l'administration traditionnelle, l'équipe s'est appuyée sur le sultan de Bol. Dans la société traditionnelle, c'est le premier personnage du canton. Il a autorité sur tous les villages de sa " juridiction " et tous les chefs de villages lui font allégeance. Le recours à cette personnalité traditionnelle a pour seul but de permettre aux maris de libérer leurs femmes.

On le sait ici, la femme ne peut entreprendre une action publique sans l'autorisation de son mari. La femme peut, au cours d'un débat public, accepter telle ou telle proposition, ne vous y fiez pas trop. Tant qu'elle n'a pas l'accord de son mari, elle ne " bougera " pas. L'appui du sultan de Bol devait rassurer les maris : " le chef suprême est d'accord avec les animateurs, il n'y a donc plus d'entraves, ils peuvent y adhérer, leurs femmes aussi ".

Après cet accord, les animateurs du PCP ont organisé dans un premier temps des séries de rencontres avec les maris, puis avec les femmes elles-mêmes. Après plusieurs rencontres-débats, les maris ont accepté l'octroi des parcelles à leurs femmes, affirmant que ce sera là un plus pour le budget familial.

Pourquoi les femmes n'ont-elles pas accès aux parcelles aménagées ? Elles avouent elles-mêmes ne pas se poser la question avant les rencontres-débats. A Bol, les animateurs ont recensé 2 484 femmes dans 25 villages, pour une population féminine estimée à 4 683 femmes. Quatre-vingt-douze groupements ont été formés avec en moyenne 20 membres.

Les photos et les enregistrements audio pris lors des séances d'animation ont été un des supports de communication qui a ont eu le plus d'effet sur ce site. Les photos sont affichées sur des tableaux sur la place publique pour

permettre au village en général, et aux femmes en particulier, de se voir et de confirmer leur participation active à la résolution des préoccupations communautaires.

Le magnétophone, toujours présent pour enregistrer, a suscité des réactions positives lors des séances d'écoutes. La projection des films, suivie des débats a délié les langues. Cet éveil féminin s'est généralisé dans la zone du projet avec comme impact le sentiment exprimé de vouloir être comme autrui. Une femme de Sawa 1 a lancé à l'assistance lors d'une projection : " Nous voulons être comme nos sœurs du village de Matafo qui, par l'organisation, ont eu accès aux terres dont les produits leur permettent aujourd'hui de subvenir à leurs besoins sans recourir au mari ".

Vouloir se prendre en charge progressivement est un objectif à atteindre que les femmes du site de Bol se sont fixé. N'eût été le retard accusé dans la construction des canaux d'irrigation, les femmes auraient déjà leurs parcelles. Elles ont cependant reçu l'assurance d'une répartition équitable des parcelles dès la fin des travaux. La SODELAC s'est réjouie de l'appui du PCP qui a réglé en partie ses préoccupations, à savoir l'intégration de la femme dans le processus de développement de la région du lac.

Dans le village de Mamdi, les femmes ont fait des projections en ces termes : " Nous allons, avec les revenus de nos parcelles, acheter un moulin, des semoirs et des batteuses... ". Tout un rêve, un rêve formulé en objectifs nécessitant d'une part, un encadrement et, d'autre part, l'octroi de crédits pour des résultats probants.

Le tout n'est pas de vouloir faire, mais aussi en d'avoir les moyens. L'expérience d'autres projets exécutés au Tchad a montré que le processus de développement n'est pas dans la diffusion d'une innovation qui, elle-même, ne coïncide pas avec les réalités, mais plutôt dans l'expression des besoins de la population. C'est pourquoi, une initiative de développement issue d'une réflexion locale nécessite d'abord un appui institutionnel, à l'instar du PCP, puis un appui financier, surtout lorsqu'on sait que le revenu de la femme en milieu rural est minime et ne suffit pas pour la satisfaction de ses besoins. La femme de Bol, en acceptant l'échange, le dialogue, veut servir de modèle et s'épanouir.

Pour les périmètres irrigués, l'attribution des parcelles aux femmes contribuera à diminuer la pression exercée par les hommes sur les ressources allouées aux femmes. Elle créera de ce fait les conditions préalables à l'exercice d'un meilleur contrôle par les femmes des bénéfices qu'elles tireront de leurs activités. Une occasion unique de valorisation sociale du rôle et de la place des femmes dans la communauté.

Pour ce site, il n'a pas été question de radio ou de télévision. L'accent a été mis sur les rencontres-débats, soutenues parfois par des photos, des vidéo-miroirs et des écoutes collectives de cassettes sur les expériences de communautés voisines.

La stratégie a été de démontrer clairement aux :

- maris que le travail de la femme dans sa parcelle est un plus pour le ménage ;
- femmes qu'avec le travail dans leurs parcelles, elles peuvent être économiquement indépendantes.

Les visites inter-villages, notamment à Matafo où des femmes exploitent déjà des parcelles, ont contribué à convaincre les femmes de Bol.

Contraintes

- la non disponibilité à temps des moyens logistiques pour le suivi du projet ;
- l'insuffisance du matériel de communication (appareils photos) ;
- la sous-estimation du coût des activités lors de la planification (plus le projet avance, plus il s'avérait nécessaire d'avoir beaucoup plus de ressources financières alors que celles-ci n'ont pas été programmées).

Résultats

Au moment où prenait fin le PCP à Bol, l'aménagement des 1 800 ha n'était pas encore terminé. Les animateurs avaient recensé 2 484 femmes prêtes à participer à la mise en valeur des parcelles. Les animations ont abouti à la formation de 92 groupements féminins et à l'exploitation par les femmes d'un champ de maïs dont une partie de la récolte a été vendue, les profits étant versés dans la caisse du groupement. Une autre partie de la récolte a été redistribuée entre les membres du groupement.

Trois fontaines ont été installées dans les villages de Sawa II, Mamdi et Tandal grâce au partenariat avec les services de l'hydraulique villageoise. Avec la collaboration de l'enseignement, cinq écoles ont été créées dans les villages de Moundaï, Sawa I, Mamdi, Mafou et Koundouboul. Dans les trois derniers villages, les enseignants sont à la charge des populations, ce qui démontre bien la perception des parents des bienfaits de l'école.

À travers le PCP, les populations de Bol reconnaissent le poids de la femme dans la société et s'en préoccupent. Au terme des dix mois d'activités du projet, elles sont aujourd'hui à 80% capables d'expliquer le problème de la marginalisation de la femme. Lors des rencontres avec les animateurs, un marabout a reconnu le problème et a demandé pardon aux femmes de les avoir si longtemps gardées soumises. Elles sont désormais " libérées ", en ce sens qu'elles peuvent participer à toutes les rencontres.

Grâce aux animations, les femmes se sont inscrites pour l'exploitation des futures parcelles de la SODELAC avec une motivation sans précédent. Les actions des animateurs ont aussi fait apparaître d'autres besoins qu'on peut considérer comme des acquis de la participation : l'eau potable (résolu en partie par le partenariat avec les services compétents) ; la scolarisation des filles et la vaccination des enfants.

Suggestions et recommandations

Le site de Bol avait un des problèmes les plus délicats à résoudre : la marginalisation de la femme dans l'attribution et l'exploitation des parcelles aménagées.

Ces dix mois d'expérience viennent de démontrer que lorsque les outils de communication sont adéquatement utilisés, la communauté s'approprie les rênes du développement. Ainsi à Bol, les animateurs ont utilisé en premier les voix traditionnelles pour lever le voile des femmes. Leurs premiers outils de communication ont été le sultan, les chefs de canton, les femmes leaders, les marabouts, les chefs de villages et les maris. Ce sont eux qui ont facilité les rencontres avec les femmes en y participant eux-mêmes d'abord !

L'expérience du PCP à Bol laisse cependant des questions en suspens, à résoudre assez rapidement. Il s'agit de :

- la formalisation des 92 groupements féminins créés ;
- leur formation en gestion de micro-crédits ;
- l'alphabétisation fonctionnelle ;
- la scolarisation des filles ;
- la question d'eau potable.

La société de développement du lac (SODELAC)

Créé en 1967, la SODELAC est un organisme gouvernemental chargé du développement intégré des berges du lac Tchad. Ses activités sont consacrées à l'agriculture. Dans les projets futurs, la SODELAC envisage développer des volets sur la pêche, l'élevage et les infrastructures. Parmi ces projets, nous pouvons citer le projet d'aménagement hydro-agricole du polder de Mamdi et le chenal de navigation de Bol en cours d'exécution. Financé par la BAD, la BID et la BADEA, ce projet aménagera 1 800 ha pour l'installation de 3 600 familles. Le projet a une durée de sept ans.



1- Le projet de communication participative en appui à la gestion des ressources pastorales partagées du Béli

Le contexte d'intervention

Département frontalier avec le Mali au Nord et le Niger à l'Est, Tin-Akoff dispose d'un des meilleurs pâturages de la province de l'Oudalan. Le fleuve Béli, qui traverse le département d'Ouest en Est, constitue le principal attrait des éleveurs tant burkinabè que maliens et nigériens.

Grâce à ce fleuve se sont développés tout au long des berges une forêt d'épineux et un fourrage riche beaucoup apprécié par les troupeaux. Jadis fréquenté que par les éleveurs téméraires du fait de la présence de fauves (lions, hyènes, chacals), ce pâturage connaît aujourd'hui une affluence de troupeaux en provenance d'autres provinces, de départements de l'Oudalan ainsi que des pays voisins (Mali Niger).

Très fragile parce que constituée d'épineux et enregistrant un déficit pluviométrique chronique, la végétation de Tin-Akoff court le risque de

dégradation rapide du fait de la surexploitation. Le fleuve, jadis profond se transforme à partir de janvier en un lit de chapelets à cause de l'ensablement et du nombre élevé de troupeaux. De plus en plus de champs et de jardins encombrent les berges. Le manque de pistes à bétail donnant accès au plan d'eau fragilise davantage cet écosystème.

Sur le plan faunique, le département jadis zone de chasse de prédilection à cause de la variété d'animaux (gazelles, phacochères, lions, hyènes, variétés d'oiseaux), voit maintenant cette faune diminuer. Des explications, il ressort que les animaux sauvages, exposés au braconnage, sont soit décimés, soit allés chercher refuge dans les pays voisins. On y rencontre toujours quelques troupeaux de gazelles, des phacochères, des hyènes, des chacals et beaucoup d'oiseaux (pintades, perdrix, outardes, autruches).

Deux groupes sociaux exploitent le pâturage de Tin-Akoff : les Kal-Tamacheck et les Fulbe ou Peuhl.

L'élevage constitue l'activité économique dominante. Mais tout le monde s'adonne également à l'agriculture. Ainsi l'espace villageois se subdivise en zone pastorale et en zone de culture.

Situés en hauteur, les champs occupaient traditionnellement les dunes. Mais avec les multiples sécheresses, ils se retrouvent de plus en plus sur les berges du fleuve. Quant aux pâturages, ils vont des dunes aux berges du fleuve selon les saisons.

Constitués majoritairement de paillotes, les villages changent également d'emplacement en fonction des saisons. Implantés dans les champs en saison sèche, ils occupent les clairières, zone de prédilection pour les pâturages en hivernage. Donc chaque village possède plusieurs sites d'implantation.

Cependant, avec la construction des écoles, des villages se sédentarisent et certains habitants construisent en banco. Dans chaque village se pratique un artisanat utilitaire, œuvre des " Gargassa ", qui jouent le rôle de forgeron et de cordonnier. Ils sont spécialistes de la maroquinerie et travaillent avec dextérité le bois, le cuir et le fer.

Des saisonniers originaires du Mali et du Niger y pratiquent la pêche. À Tin-Akoff, quelques jardins poussent sur les berges du fleuve. Cette activité est surtout l'œuvre de groupes minoritaires originaires d'autres départements de l'Oudalan.

Le choix de la zone du Béli comme zone d'intervention du PCP est lié au contexte de la mise en œuvre de la CCD dans les pays du Sahel et répond parfaitement à l'objectif global du PCP, qui est de mettre à la disposition des programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification des stratégies de communication pour faciliter la participation des populations. Le projet transfrontalier est un projet pilote expérimenté dans le cadre de la CCD. Ses résultats (y compris l'expérience du PCP) devront servir d'autres projets transfrontaliers de lutte contre la désertification.

Objectifs poursuivis

Le projet transfrontalier le Béli vise la mise en place d'un cadre adéquat pour la gestion concertée et le partage des ressources pastorales. Le PCP s'est donné comme objectif de faciliter la communication en vue de la création de ce cadre. Plus spécifiquement, le projet devait parvenir à la mise en place dans les villages de comités décentralisés de concertation.

Stratégies de communication pour la participation

Pour atteindre son objectif, le PCP a élaboré un plan de communication axé sur trois objectifs principaux : l'augmentation des connaissances des pasteurs sur leurs ressources naturelles ; la mise en place des cadres décentralisés de concertation ; le renforcement de capacité des cadres. Le partenaire principal du projet était l'association Waldé Ejef, chargée de l'exécution du projet transfrontalier le Béli. Le dispositif opérationnel était basé sur le choix des animateurs. L'association a choisi des animateurs connaissant le terrain et des animatrices socialement respectées (l'une d'elles relevait de la chefferie traditionnelle). Le seul inconvénient était qu'ils n'étaient pas basés dans les villages, mais dans le chef lieu de département.

Pour réaliser le premier objectif, les animateurs et les villageois ont utilisé comme outils les rencontres-débats, les affiches et la vidéo. Accompagnés par les forestiers de la zone, (les animateurs ne sont pas des spécialistes des ressources naturelles), ils ont discuté avec les populations de l'état de leurs ressources, de la pression qui s'y exerce, de la meilleure façon de les préserver.

Le film, emprunté à la direction de la foresterie villageoise et de l'aménagement forestier, traite en langue locale des ressources naturelles, des causes et conséquences de leur dégradation, des actions à entreprendre pour les sauver.

L'affiche, également en langue locale, montre " l'état des ressources naturelles hier, aujourd'hui et... demain ? ".

Ces deux supports ont permis à chacun de se faire une idée sur les ressources de la région et d'engager les échanges d'idées.

Les animateurs sont arrivés à faire témoigner les villageois sur l'état de leurs ressources naturelles, leurs rapports avec les migrants, l'exploitation de la faune et de la flore. Tous les villages ont déploré la disparition des animaux sauvages du fait du braconnage. Ils se disent surtout révoltés par l'arrogance des braconniers qui brandissent à leur nez un permis de chasse délivré par l'administration, argument qui rend vain tout effort pour organiser ce domaine dans l'espace villageois. Unanimement, il a été proposé la mise sur pied de comités de chasse.

En somme, ces premières animations ont permis de connaître l'existant. Cet existant se résume aux problèmes de la gestion de l'environnement : coupe du bois, braconnage, cohabitation avec les populations en transhumance et les pêcheurs saisonniers.

Pour l'organisation des villages, les villageois ont organisé des séances de projection vidéo suivies de rencontres, plus ciblées cette fois.

Deux films ont servi de support à l'animation. L'un porte sur la mare d'Oursi et l'autre sur la gestion des zones de chasse dans l'Est du Burkina. De même, l'équipe a disposé d'un groupe électrogène et d'une unité de projection vidéo. L'équipe avait aussi un magnétophone pour enregistrer les débats. Après les projections, la plupart des villages ont promis de mettre en place ou de

dynamiser leurs comités villageois de chasse. Après la promesse du préfet de Tin-Akoff de faciliter la légalisation de ces comités, le coordonnateur a demandé à l'agent des eaux et forêts d'aider les villages à se doter de ces structures.

À la fin du PCP, les différentes animations avaient permis la mise en place de comités de gestion des ressources naturelles dans les huit villages du site. Un certain nombre de formations avait été donné aux membres des bureaux des comités sur des thèmes relatifs à la connaissance du règlement intérieur, au rôle des organisation dans la gestion des ressources naturelles, etc.

Résultats

Le PCP/Béli n'a pas fait de réalisation physique. Mais les différentes animations ont donné lieu à une organisation sociale : existence dans les huit villages de cellules d'agriculteurs, d'éleveurs, de femmes, de jeunes, de pêche, de gestion de la faune. Ce type d'organisation peut engendrer des actions de développement. Dans certains villages, il a été entrepris des démarches pour créer des pistes à bétail pour l'accès au fleuve. Lors de la rencontre entre l'administration et le bureau du cadre de concertation, les populations ont émis à l'administration leur souhait d'être impliquées dans la gestion de l'environnement. Des démarches sont en cours pour obtenir des permis afin de gérer la faune et l'environnement. Si les démarches aboutissent, des activités génératrices de revenus pourront voir le jour.

En matière de communication, le PCP a donné les résultats suivants :

- la participation aux prises de décisions et la prise de parole croissante des femmes et des jeunes ;
- les membres du bureau du cadre de concertation soumettent sans gêne, ni entrave leurs difficultés aux services techniques et demandent des comptes à Walde -Ejef ;
- la projection vidéo a suscité partout la nécessité de protéger l'environnement ;

- les services techniques ont pris la résolution de soutenir les populations et de les impliquer dans la prise de décision.
- En somme, il se dégage une franche collaboration entre les populations et les services techniques, dont les missions semblent comprises.

Contraintes

Le site du Beli a cependant rencontré des problèmes qui ont entravé la bonne exécution des activités :

- l'éloignement des animateurs par rapport au terrain ; au début du projet, seul un animateur était à Tin Akoff, les autres vivant à Gorom-Gorom (environ 70 km du terrain) ; ce qui a fortement limité le contact avec les populations
- le nombre insuffisant d'animateurs (trois animateurs pour huit villages assez éloignés les uns des autres)
- le remplacement de l'ensemble des animateurs de départ (formés) par de nouveaux qui n'ont pas pu être formés à la démarche du PCP avant d'être mis sur le terrain.
- l'insuffisance de l'implication de l'administration. Les différents responsables administratifs connaissaient bien le projet et ses objectifs même si des confusions (heureuses) étaient perceptibles dans les responsabilités. En effet, ils ne faisaient pas de distinction entre le projet Beli, Walde Ejef et le PCP, ce qui, pour le PCP, était une bonne chose puisque ces trois concourraient au même résultat, soit l'organisation des populations autour des ressources pastorales partagées du Béli. L'administration a cependant déploré le manque d'appui financier ou matériel en leur endroit, ce qui a fortement limité leur implication dans l'exécution du PCP. En effet, avec une administration complètement démunie (la direction provinciale des ressources animales n'a ni électricité, ni téléphone, encore moins de véhicule et de carburant), le suivi sur le terrain par ces partenaires a été très limité. C'est pourquoi, ces derniers ont demandé une attention particulière sur ces points dans une éventuelle phase II. Ils ont également signalé un manque d'information permanent sur l'état d'exécution du PCP dû essentiellement aux dispositifs administratifs mis en place de part et d'autre. Ainsi, ils n'étaient pas amplificateurs des rapports de Walde Ejef et les agents sur le terrain ont rarement fait remonter les informations à leur niveau.

Suggestions et recommandations

Malgré les difficultés énumérées, il reste que les résultats au Béli sont assez positifs. La fin du projet laisse la nécessité de renforcer et de pérenniser les acquis et d'étendre l'expérience aux autres villages du département de Tin-Akof et aux cadres de concertation à créer dans les autres pays.

L'association Waldé Ejef et le projet transfrontalier le Béli

WALDE EJEF est une association à but non lucratif, visant le développement économique, social et culturel de la province de l'Oudalan. Elle a été créée en 1998.

Ses objectifs sont :

- défendre et promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels des populations de la province de l'Oudalan ;
- œuvrer à l'information des populations en vue de les ériger en acteurs dynamiques du développement ;
- appuyer, par tous moyens à sa disposition, tout programme ou tout projet de développement économique, social et culturel à réaliser dans la province de l'Oudalan ;
- proposer à qui de droit toutes mesures susceptibles de valoriser les potentialités locales ou de sauvegarder les valeurs culturelles positives ;
- initier et/ou contribuer, en liaison avec toutes les associations de la province, les autorités locales, les organismes privés, les ONG, à la promotion d'un développement participatif ;

Les axes prioritaires des activités de l'association sont :

- la lutte contre la pauvreté et la désertification ;
- la conception de micro-projets en rapport avec les potentialités locales ;
- la lutte contre le VIH/SIDA ;

En outre, l'association utilise comme moyens d'actions :

- l'organisation de conférences ou de séminaires ;
- les études de situation pour mieux guider les actions à mener ;
- la communication participative.

Les atouts de l'association sont :

- Possession d'une radio qui constitue l'un des meilleurs canaux pour véhiculer des messages en direction des populations, notamment dans les changements de comportement. Cette radio est donc mise à contribution dans la lutte contre le VIH SIDA ;
- très bonne connaissance des habitudes culturelles des populations de la région ;
- équipe de grande expérience en animation participative et communautaire.

Réalisations

Elle a entre autres :

- géré un projet transfrontalier sur les ressources pastorales partagées et le projet de communication participative ;
- Mis en place une radio au service de tous les acteurs de développement de la zone ;
- Fournir les conseils agro météorologiques aux producteurs et aux éleveurs ;
- Formé ses membres ;
- Sensibilisé sur le VIH/SIDA ;
- Procédé à des plantations d'arbres.

Champ d'action : Toute la province de l'Oudalan.

2- Le projet de communication participative en appui à la lutte contre les feux de brousse dans le département de Ouarkoye

Trente pour cent du territoire burkinabè brûle tous les ans avec des conséquences incalculables pour la végétation, les sols, les animaux et les hommes. En mars 1997, un forum national sur les feux de brousse a réuni toute la nation et a permis aux responsables coutumiers et techniques de s'engager à soutenir la politique nationale de gestion des feux de brousse. En 1997 et 1998, le ministre de l'Environnement et de l'eau a lui-même remis officiellement des vélos dans les villages pour aider dans la lutte contre les feux. Le département de Ouarkoye, dans la région de la Boucle du Mouhoun, n'échappe pas au fléau.

Ce département se caractérise par :

- le recul des superficies forestières résultant principalement des feux de brousse et des défrichements liés à l'extension des terres de cultures et à l'agriculture itinérante ;
- la très faible régénération de la végétation, causée principalement par les feux de brousse persistants ;
- l'érosion accélérée des berges des cours d'eau ;
- la réduction des produits de cueillette ;
- la baisse de la fertilité des sols ;
- l'occurrence élevée des feux (61% des superficies brûlées/an) ;
- l'insuffisance des pâturages.

Les populations du département de Ouarkoye sont comme la majorité de celles de l'Ouest du pays où la chefferie a peu d'emprise sur les populations, contrairement au pays mossi. En effet, dans ces zones, la gestion des ressources est entre les mains du chef de terre qui attribue la terre, notamment à travers les familles autochtones. Les coutumes restent vivaces et réglementent la vie sociale.

Les canaux traditionnels de communication sont les marchés qui ont lieu par semaine ou tous les trois jours, les lieux de culte, les cabarets, les évènements sociaux comme mariages, baptêmes, etc.

L'arrivée de migrants venus surtout du plateau central, ces dernières décennies, a augmenté les surfaces cultivées et introduit dans certains villages de nouveaux modes de gestion des ressources naturelles.

Les populations de Ouarkoye, confrontées à la dégradation des ressources naturelles, n'avaient pas la capacité de planifier et d'exécuter un programme de gestion des feux. Aussi, observaient-elles un désintérêt par rapport à la protection des ressources.

Le projet "Gestion des feux en milieu rural" est opérationnel dans la région depuis 1998. Son ambition : appuyer la gestion des feux dans le pays pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Avant Ouarkoye, le projet de gestion des feux avait déjà travaillé avec les populations du département de Tchériba, non loin de Ouarkoye. C'est l'exemple de ce département qui a inspiré les populations de Ouarkoye, qui ont pris contact avec les services de l'environnement et ont proposé le département comme site expérimental du PCP.

Objectifs poursuivis

Les feux de brousse sont toujours cités parmi les trois grands fléaux de l'environnement au Burkina Faso. Les deux autres sont la divagation des animaux et la coupe abusive du bois. La lutte pour éviter les feux a revêtu plusieurs formes. Elle est passée par la forme répressive et celle dite responsable. Mais jusque-là, elle est restée sans résultats concrets et durables. L'objectif de l'intervention à Ouarkoye était d'appuyer les populations à lutter contre les feux de brousse. Le projet souhaitait obtenir, une meilleure organisation des villageois pour la lutte, une meilleure connaissance des feux et une diminution sensible du phénomène dans le département. Les partenaires principaux dans cette démarche étaient le projet gestion des feux en milieu rural et la direction provinciale de l'environnement.

Stratégies de communication pour la lutte contre les feux de brousse

Les animateurs et les populations ont retenu comme causes profondes des feux, la méconnaissance des causes et conséquences des feux, le manque de formation en technique de lutte contre les feux, la méconnaissance des conséquences de certains comportements, les techniques culturales désuètes, le

manque d'organisation, etc. La responsabilité de certains groupes sociaux (enfants, chasseurs, récolteurs de miel) ainsi que les coutumes ont été citées.

En terme de stratégie, il a fallu dans un premier temps augmenter les connaissances des villageois sur les causes et conséquences des feux. Pour ce faire, les animateurs, après avoir pris contact avec les différents responsables coutumiers du département, ont fait appel à une troupe théâtrale pour mettre en scène lesdits thèmes. Ce théâtre-forum a fait le tour des villages avec pour objectif de faire comprendre les feux et de permettre aux populations de s'exprimer sur la question.

Parallèlement, les animateurs et les responsables des comités de gestion des feux ont eu des rencontres avec les groupes sociaux tels les femmes, les responsables de villages, les jeunes, les instituteurs et les chasseurs pour les informer et recueillir les avis.

La radio locale de la province a aussi contribué à la formation et à l'expression des populations. Une série d'émissions sur la gestion des feux ont été diffusées :

- 1- La gestion des feux en milieu rural ;
- 2- La typologie des feux ;
- 3- L'évolution de la lutte contre les feux de brousse ;
- 4- Les utilités et dangers du feu ;
- 5- La stratégie actuelle de gestion des feux dans la Boucle du Mouhoun ;
- 6- La protection de l'Environnement ;
- 7- Les méfaits des feux de brousse ;
- 8- Le défrichement.

Les émissions ont été diffusées en langue Dioula et ont suscité beaucoup de réactions. Certains villageois sont venus à la station de radio pour des compléments d'information.

Dans un deuxième temps, les populations se sont formées en techniques de gestion des feux. Dans ce domaine, le principal partenaire, le projet gestion des feux, avait déjà produit des manuels sur le thème. Ses techniciens ont formé les responsables des comités villageois de gestion des feux sur les techniques d'extinction des feux, l'ouverture de pare-feux, les feux précoces, les défrichement contrôlés..

Le rôle des chefs coutumiers a été déterminant dans la réussite du projet. Ils ont été identifiés comme groupes-cibles secondaires, c'est-à-dire des personnes qui pouvaient aider à résoudre le problème identifié. Leur soutien a permis une rapide adhésion de tous les acteurs. Il en est de même pour le théâtre forum : en effet, une troupe villageoise est née suite aux premières représentations ; c'est elle qui a poursuivi les représentations dans la plupart des villages.

Résultats et contraintes

À la fin de l'intervention, 28 villages et hameaux de culture du département de Ouarkoye ayant participé à cette expérience de communication ont créé des comités de gestion des feux. Deux centres de formation ont été retenus et sont fonctionnels ; 362 personnes ont ainsi pu être formées ; ces dernières ont à leur tour formé les villageois.

Les résultats suivants ont été atteints :

- Création d'une troupe théâtrale locale, la troupe Sini-nyasigi de Ouarkoye ;
- Création de quatre centres d'animation ;
- Élaboration et diffusion de huit thèmes relatifs à la gestion des feux sur les ondes de la radio locale " Fréquence espoir ".

La mobilisation observée lors des activités et les nouvelles adhésions dans les structures témoignent de la pertinence des activités de communication, de la compréhension des messages, de l'importance du problème soulevé et de l'implication des populations ciblées. " Avec le théâtre-forum et les projections vidéo, ils ont vu ce qui se passe là où le feu ne brûle pas. Ils peuvent comparer avec leur terroir où le feu brûle " assure un animateur. C'est ce que des membres du bureau du CGF de Miéna, (un village entouré de hautes herbes bien sèches en ce mois de mars 2002, chose inimaginable avant le PCP), expliquent en disant : " Le terroir s'est enrichi, car là où cela a brûlé et là où cela n'a pas brûlé, ce n'est pas du tout pareil ! "

- Réduction notable des feux de brousse

L'équipe d'animation et de coordination a constaté une baisse notable des feux de brousse dans la plupart des villages où le PCP est intervenu du fait des actions menées par les paysans (réalisation de pare-feux, longs parfois de plusieurs km, pour protéger les forêts sacrées, les villages, les champs). Les feux coutumiers, souvent causes de feux de brousse, ne le sont plus du fait de la prise de conscience des responsables coutumiers. Et signe de l'amélioration de l'environnement, il a été constaté le retour de certaines espèces animales qui avaient disparu de la zone. " Nous en sommes fiers " dit le coordonnateur du site. Autre preuve que les feux de brousse ont épargné la zone à cause des nombreux pare-feux qui ont été réalisés, un éléphant a mis bas en août 2001 dans une forêt protégée par les villageois, ce qui est nouveau.

On retient les chiffres suivants pour ce qui est des feux dans les terroirs :

- huit villages ont leur terroir épargné des feux de brousse ;
- dix villages ont leur terroir brûlé à moins de 50% ;
- aucun village n'a son terroir brûlé à 100% ;
- 53,5 ha de champs défrichés suivant les normes techniques adéquates.

- *Changement qualitatif des mentalités*

Le projet a conduit à un changement des mentalités palpable aussi bien chez les animateurs, agents du service forestier que chez les populations. " Autrefois, reconnaît un animateur, nous les agents des Eaux et Forêts, nous étions des gendarmes pour les paysans. Le forestier réunissait les paysans et leur donnait l'information, et c'est tout. C'était une approche unilatérale. Avec le PCP, ce sont les villageois qui expliquent ce qu'il faut faire et ne pas faire grâce au théâtre- forum ". " Avant, si un paysan voyait un feu, il se taisait, assure un des animateurs. Maintenant le village est vite prévenu et se mobilise pour l'éteindre ". " Avant le projet, ajoute un autre, il était difficile de trouver les auteurs des feux de brousse, ce qui n'est plus le cas de nos jours avec les sensibilisations qui touchent aussi bien les responsables administratifs et coutumiers que les populations ".

- Paysans responsables de leurs terroirs, auxiliaires des agents forestiers.

À l'heure actuelle, les paysans se sentent responsables de leurs terroirs et assument cette responsabilité nouvelle avec rigueur. Les animateurs ont pu constater qu'ils s'impliquent totalement dans la gestion des feux de brousse de leur terroir. Ce sont les paysans qui règlent les petits litiges, avant l'intervention des forestiers. Ils fixent et font payer les amendes dont une partie revient au village. Les chefs coutumiers délimitent les zones où allumer les feux pour les rites qui sont donc sous contrôle maintenant. Le village de Kékaba a même créé une réserve d'environ 2 000 ha, concrétisation d'une idée datant du lancement du PCP, début 2001. La plupart des villages veulent aujourd'hui imiter Kekaba.

Des effets inattendus de ce projet ont été signalés par l'équipe d'animation : les paysans ont volontairement soustrait des terres aux feux de brousse, des espaces du terroir ont été mis en défens et des forêts villageoises créées.

- Rétablissement du dialogue entre le service forestier et les populations de la zone

Avec la mise en place des GGF, les agents forestiers sont un peu déchargés des tâches traditionnelles de surveillance. L'animation a changé : " Ce n'est plus une programmation solitaire dans le bureau de l'agent forestier, puis la convocation de la réunion au village où il n'y a pas toujours foule. Maintenant, ce sont les GGF qui organisent les rencontres. Les gens sont plus ouverts, participent plus aux débats, sont plus à l'aise " reconnaissent les animateurs de zone. Le coordonnateur ajoute même qu'il existe maintenant une complémentarité entre les paysans et ses agents animateurs.

- Amélioration du partenariat entre les acteurs techniques de la zone

Le partenariat entre les acteurs techniques (services d'agriculture, d'élevage et d'environnement) est devenu incontournable pour harmoniser les interventions et parler un même langage de sauvegarde de l'environnement. C'est pourquoi, des formations sont dispensées aux différents acteurs des services techniques publics et aux vétérinaires privés pour qu'il n'y ait pas de contradiction dans les interventions auprès des paysans.

Contraintes

La principale difficulté, soulignée du reste dans les autres sites, a été la lourdeur du système de gestion financière du projet qui a entraîné des retards dans le déblocage des fonds. Cette situation a occasionné des reprogrammations d'activités entraînant d'ailleurs la prolongation du projet au-delà de la période initiale de dix mois. Dans le cas des feux de brousse, cela n'a pas été facile, car certaines activités ne peuvent se mener qu'à des moments précis de l'année. Par exemple, la formation sur les feux précoces, si elle est indiquée en septembre, ne peut intervenir en février.

L'autre difficulté signalée par l'équipe locale du PCP est l'insuffisance de formation des animateurs dans certaines techniques de communication comme la radio. Les agents du service forestier qui interviennent dans les émissions radios estiment que cela prend énormément de temps pour préparer ces émissions, souvent techniques, dans les langues locales qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser dans leur travail quotidien. Mais c'est en même temps, reconnaissent-ils, une école car ils doivent s'appliquer pour trouver les termes justes afin de ne pas créer des incompréhensions fâcheuses.

Une autre difficulté a été le manque de moyen de déplacement d'un animateur. Ce qui a limité les possibilités de rencontres avec les villageois.

Suggestions et recommandations

Le PCP en appui au projet gestion des feux dans la province du Mouhoun, avait pour objectif de tester les stratégies de communication favorisant la participation des populations dans la lutte contre les feux de brousse.

A Ouarkoye, les animateurs ont utilisé des outils et des canaux du milieu à savoir les causeries-débats, la chefferie coutumière, le théâtre et les émissions radio. Ces outils ont permis la participation des populations aux activités prévues et exécutées par elles-mêmes. En témoigne à Mièna où la chefferie coutumière a inséré la gestion des feux dans les habitudes, ce qui a permis d'épargner le terroir des feux de brousse.

Les résultats atteints à Ouarkoye sont encourageants. Toutes les activités programmées ont été réalisées.

En perspectives pour le PCP à Ouarkoye, il serait souhaitable d'étendre la démarche à d'autres villages.

Le projet gestion des feux en milieu rural

Ce projet est la suite logique d'un premier projet-test exécuté de 1998 à 2000 au Burkina Faso dans 30 villages. Intitulé " Gestion des feux en milieu rural ", il a pour objectif global d'atteindre la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté grâce à une gestion améliorée des ressources naturelles dans les terroirs villageois des zones affectées par les feux de brousse.

Plus spécifiquement, le projet vise la promotion de la gestion des feux dans environ 300 villages de quatre régions du pays à travers une approche "vulgarisable". Il est mis en œuvre par les services forestiers et les organisations partenaires que sont :

- Les populations à travers les comités de gestion des feux ;
- Les responsables coutumiers ;
- Les ONG ;
- Les ministères chargés de l'agriculture, des ressources animales, des finances et de la décentralisation.

Le projet a développé une approche méthodologique de sensibilisation du public. Dans cette approche, quatre thèmes ont été développés à travers les médias dans au moins dix langues nationales : la prévention des feux, la lutte contre les feux déclenchés, la reconstitution du milieu, la législation sur l'utilisation du feu en milieu rural. La diffusion des messages concerne tous les types de média avec un accent particulier sur la radio et la télévision.

Du matériel didactique sur la gestion des feux a été également confectionné en français et dans six langues nationales. La plupart des villages ont reçu une formation.

Le projet a identifié dix nouvelles zones d'encadrement où il a mis en place des comités de gestion des feux. Ces comités sont intégrés aux organisations ou structures déjà mises en place, comme les comités villageois de gestion des

terroirs. Aujourd'hui, ce sont ces comités qui planifient et exécutent les programmes de gestion des feux.

Ces programmes concernent la gestion des feux, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, le développement d'activités génératrices de revenus comme la fabrication de savon, la production de charbon, l'élevage et la gestion villageoise de la chasse.

3. Le projet de communication participative en appui à la gestion durable de la forêt de Toumousséni

Etat des ressources naturelles

Classée par le colonisateur le 05 juillet 1935, la forêt de Toumousséni est située à cheval entre les départements de Banfora et de Soubakaniédougou, sur une superficie de 2 500 hectares. C'est une forêt à la végétation assez dense comportant plusieurs strates végétales telles, des savanes boisées, des savanes arborées, des savanes arbustives, des savanes herbeuses et des galeries forestières. En plus de ces potentialités ligneuses, il existe aussi un important tapis graminéen attirant de nombreux pasteurs nomades et transhumants sur les pâturages. Ce tapis graminéen est annuellement ravagé par les feux de brousse.

On peut enfin noter la présence d'une plantation d'essai, d'environ 25 hectares, composée essentiellement d'essences exotiques. En dépit de la dégradation, la forêt dispose toujours d'un couvert végétal (fourrage, matériel ligneux, sous-produits forestiers).

Populations et organisation sociale

Les quatre villages riverains de la forêt classée (Soubaka, Toumousséni, Djongolo et Tagnana), comptent 11.909 habitants selon le recensement général de la population de 1996. Quatre ethnies y cohabitent dans chaque village :

- Des Gouins à Soubaka et Tagnana,
- Des Turka à Toumousséni,

- Des Karaboro à Djongolo,
 - Des Peulh et quelques migrants Mossi d'installation récente.
- La religion dominante de la zone demeure l'animisme suivi de l'islam et du christianisme.

Sur le plan de l'organisation sociale du terroir, on peut retenir entre autres que :

- La structure sociale est basée sur la famille au sens large,
 - L'accès à la terre s'obtient par l'héritage ou le mariage,
 - L'absence des femmes lors des grandes décisions alors qu'elles représentent la principale force de travail du terroir.
 - L'économie est basée sur l'agriculture caractérisée par :
 - Une relative disponibilité des terres agricoles,
 - Une obligation de travailler sur les champs familiaux,
 - L'organisation de travaux communautaires libres par les sociétés de travail ou "ton",
 - La faiblesse de l'encadrement technique, l'archaïsme des techniques.
-
- Un élevage traditionnel autochtone peu important et un élevage Peulh organisé en groupements où les techniques modernes de gestion commencent à être utilisées associant une agriculture qui se mécanise progressivement.
 - Un intérêt pour la participation à l'exploitation de la forêt, selon une organisation familiale bien que le travail en groupement ne soit pas rejeté.

L'organisation coutumière quant à elle, repose sur un pouvoir dont le chef de terre en est le premier responsable. Le responsable administratif de village (RAV) est élu dans chaque village et fait office de chef de village lorsque cette fonction n'est pas cumulée par le chef de terre. Le RAV est aidé dans sa tâche par les notabilités du village.

Ici, la chefferie traditionnelle a moins d'emprise que dans les villages Mossi.

Les partenaires en présence

Depuis son classement, la forêt de Toumousséni avait une vocation énergétique, c'est à dire destinée à satisfaire les besoins de la ville de Banfora et ses

environs en bois de chauffe. C'est cet objectif qui a conduit plusieurs partenaires à intervenir dans l'aménagement de la forêt.

De 1982 à 1992, la direction provinciale de l'environnement a conduit sur le site six projets et programmes :

Ces interventions ont permis la capitalisation des acquis suivants :

- L'organisation et la formation des producteurs sur divers thèmes ;
- L'ouverture et l'entretien courant des pare-feux périphériques et des pistes de parcellement ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations riveraines ;
- La réalisation d'études physiques, socio-économiques et agrostologiques ;
- L'adoption d'un plan d'aménagement de la forêt classée de Toumousséni.

La fin du projet FAO en 1994 a été marquée par une appropriation des activités par les différents acteurs traduisant ainsi leur intérêt pour l'aménagement et l'exploitation de la forêt classée. Mais cette disponibilité et cet engagement des populations riveraines ont été confrontés à des contraintes et insuffisances d'origines diverses entraînant la suspension des activités dans la forêt classée :

- Le faible niveau de formation des populations et la faible maîtrise de la démarche participative par les techniciens n'ont pas permis une appropriation des différents volets : aménagement de la forêt, commercialisation des produits et gestion des fonds des groupements. Ces insuffisances majeures, couplées à l'inorganisation des commerçants de bois de chauffe de la ville de Banfora, ont conduit ces derniers à l'abandon de la forêt au profit du bois des défriches du barrage de Moussodougou..
- La faible implication et responsabilisation de l'ensemble des acteurs concernés par la filière bois (bûcherons, commerçants de bois) et même des autres intervenants de la zone (agriculture et élevage).

L'arrêt des activités d'aménagement et d'exploitation a entraîné le développement de pratiques frauduleuses : feux de brousse, pâturage, pacage, parcage, coupe anarchique du bois, etc.

Ces pratiques ont malheureusement accéléré la dégradation de la forêt. Prenant conscience de cette situation déplorable, quelques représentants des acteurs (bûcherons, éleveurs et commerçants de bois) ont manifesté leur intérêt à la relance des activités d'exploitation et d'aménagement de la forêt. Plusieurs facteurs ont donc milité en faveur du choix du site de Toumousséni :

- Avec la croissance démographique, les besoins en bois de chauffe de la ville de Banfora se sont considérablement accrus,
- La proximité du site (25 Km) d'avec la ville de Banfora car l'approvisionnement actuel en bois de chauffe se fait dans les forêts protégées situées à plus d'une soixante km de la ville.
- L'aménagement de la forêt classée de Toumousséni pourrait servir d'expérience dans la province de la Comoé qui dispose de 14 formations classées peu exploitées et non encore aménagées.

Principaux outils de communication

Durant les 14 mois d'exécution du P.C.P, l'équipe d'animation du site de Toumousséni a utilisé les outils suivants :

- Les chefs traditionnels, les griots, les chansonniers, les causeries-débats pour sensibiliser la population sur les comportements à adopter ;
- La photo pour illustrer et représenter des souvenirs et en faire des supports d'animation ;
- La cassette-audio pour mémoriser les engagements pris ou les expériences de communautés voisines afin d'organiser des réécoutes collectives dans les villages ;
- Le griot et le chansonnier pour faciliter l'expression des points de vue ou la participation de la population ou pour simplement mettre de l'ambiance ;
- Le crieur public pour rassembler la population, pour annoncer des informations ou la présence de participants étrangers à la rencontre ;
- Les voyages d'études pour sensibiliser ou pour faire acquérir des connaissances aux représentants des groupes-cibles ou pour

- s'inspirer des réalisations d'autres sites ;
- Les séances de restitution pour faire connaître les réalités vécues par les producteurs d'une autre localité ou pour illustrer les attitudes ou les comportements de ceux-ci ou pour transmettre des informations.

Principales difficultés

Les animateurs du site ont rencontré deux difficultés majeures :

La différence entre projet de communication et projet de développement

De façon classique, un projet est généralement perçu par les communautés villageoises comme un appui de l'extérieur (bailleur de fonds) aux activités de développement d'une localité. Cet appui peut aller de la construction d'infrastructures à l'achat de matériel en passant par des financements divers.

Au cours des séances de sensibilisation, les animateurs ont eu des difficultés à faire comprendre à la population les limites du PCP qui finance uniquement les activités de communication.

Pour prendre en compte les besoins de financement d'autres activités non éligibles au PCP, les GGF ont été mis en contact avec les établissements financiers de la place. Ils pourront ainsi solliciter les crédits nécessaires

Le déblocage tardif des fonds

Cette difficulté a pesé négativement sur le déroulement normal du plan d'action. En effet, outre la non tenue de certaines activités aux périodes indiquées, les animateurs du site ont dû travailler sans répit, deux à trois mois, sans percevoir d'indemnités.

Résultats

Sur le plan communicationnel, des résultats intéressants sont aujourd'hui capitalisables. Il s'agit entre autres :

- ✓ De l'émergence et de la fonctionnalité de plusieurs groupements (éleveurs, bûcherons, producteurs de charbon, commerçants de bois).
- ✓ Du changement qualitatif des mentalités
- ✓ De l'amélioration du partenariat entre trois grands acteurs de la zone (populations riveraines, commerçants de bois et service forestier).

Dans le domaine du développement, les populations se sont organisées pour l'exploitation et la commercialisation du bois de chauffe issu de la forêt classée. Les recettes générées s'élèvent à plus de huit cent mille FCFA (800.000) pour la seule campagne d'essai.

Selon un sondage effectué dans les quatre villages, les recettes des bûcherons ont été principalement utilisées pour l'achat des fournitures scolaires, d'engrais minéraux pour la fertilisation des sols et de vêtements et ustensiles de cuisine.

D'autres activités non moins importantes sont à signaler, ce sont :

- ✓ La récolte des semences forestières (Detarium, microcarpum) dans les parcelles exploitées ;
- ✓ Le semis direct d'espèces utilitaires pendant la saison hivernale (2 ha) ;
- ✓ La protection des rejets de coupe pour leur assurer un meilleur développement ;
- ✓ Le ramassage des produits du crû par les femmes pour divers usages ;
- ✓ Le suivi des ruches expérimentales ;
- ✓ La conduite des feux précoces dans la forêt classée.

Leçons et recommandations

L'exécution de la 1ère phrase du PCP permet à l'heure actuelle de tirer les enseignements suivants :

- ✓ Le problème identifié doit correspondre aux besoins des groupes-cibles ;
- ✓ L'implication et l'engagement de tous les acteurs (animateurs, partenaires et groupes-cibles) sont des facteurs importants de réussite ;
- ✓ La création d'une synergie d'action est capitale au sein des acteurs ;

- ✓ L'utilisation des canaux traditionnels de communication par les groupes-cibles facilite la diffusion des thèmes et l'expression des points de vue ;
- ✓ L'appropriation du projet par les populations et son adoption sont un gage de réussite ;
- ✓ Le renforcement des capacités locales est très déterminant ;
- ✓ Les solutions réalistes et réalisables rencontrent le plus souvent l'assentiment et l'adhésion de tous les acteurs.

En terme de recommandations, nous suggérons :

- ✓ La consolidation des acquis de la 1ère phase ;
- ✓ La vulgarisation de l'approche P.C.P sur d'autres sites de la province ;
- ✓ La valorisation des acquis du P.C.P (production de vidéo cassettes et d'audio-cassettes) ;
- ✓ L'extension des zones d'intervention du P.C.P.

La spécificité du site de Toumousséni réside dans la revalorisation du rôle des communicateurs traditionnels : les griots (chanteurs, balafonistes) qui sont utilisés lors des séances d'information, d'animation et de formation. Leurs poèmes et chants thématiques se content et se chantent désormais à toutes les retrouvailles villageoises : cabarets, funérailles, mariages,...

Des supports audio et visuels (cassettes audio, photographies) sont disponibles et des séances de réécoute sont parfois organisées dans les villages

4. La communication participative en appui à la gestion des berges du fleuve Mouhoun à Padéma

Le problème à résoudre

L'ouest du Burkina connaît depuis un certain temps, une dégradation de ses ressources naturelles.

Des projets de gestion de terroirs et des projets de développement ont intervenu de 1980 à nos jours avec des objectifs ciblés sur la gestion rationnelle et concertée des ressources naturelles. Malgré l'action de ces projets, le département de Padéma, situé au nord de la province du Houet, connaît une forte dégradation de ses ressources naturelles. Cela est dû à un afflux

migratoire à l'origine d'une pression foncière dont la conséquence est l'exploitation anarchique des berges et l'ensablement du fleuve Mouhoun.

Le service de l'environnement et des eaux et forêts de la province du Houet ayant pris conscience du danger a entamé une sensibilisation des populations. Avec l'aide du PDRI, des appuis institutionnels et financiers ont été apportés à travers des programmes communs d'activités pour résoudre le problème. Un comité départemental en est issu.

C'est en appui aux actions entreprises par ce comité que le projet de communication participative est intervenu du 19 janvier 2001 au 28 février 2002.

Il sera ici question de la situation avant le PCP, des acquis et des insuffisances du PCP et des recommandations pour une phase II.

L'état des ressources naturelles

Le département de Padéma dispose d'importantes ressources naturelles, dont le fleuve Mouhoun qui le traverse au nord. Une végétation dense poussait sur ses berges. L'eau y était aussi abondante et permanente toute l'année.

L'accroissement démographique consécutif au mouvement migratoire des années 1980 a eu un effet dévastateur sur les ressources, notamment sur les berges du fleuve. On assiste aujourd'hui à un ensablement du fleuve et à une déforestation dus à l'action de la population.

Les populations et l'organisation sociale

Le département de Padéma est situé dans le bassin versant du fleuve Mouhoun. Il comprend neuf villages, dont sept riverains du fleuve Mouhoun et une vingtaine de hameaux de culture.

Sa population était de 46.939 habitants selon le recensement de 1996. Elle est composée essentiellement d'autochtones Bobo, des migrants Mossi, Samo, Dafing et Peulhs.

L'organisation sociale repose sur la tradition. Le patrimoine foncier est géré par des familles qui en sont propriétaires. Les vieux ou les chefs de famille propriétaires terriens donnent la terre à celui qui la demande contre souvent un poulet pour des sacrifices. La succession au poste de chef de terre se fait par héritage. Il en est de même pour la chefferie du village.

Quand aux coutumes, elles sont exercées à l'échelle d'un village par un vieil homme désigné à cet effet. Là aussi, la succession se fait dans la lignée en fonction de l'âge.

Fortement agricultrice, cette population est aussi organisée en groupes de producteurs, notamment dans le domaine de la production cotonnière. Des groupes d'entraide se constituent en hivernage pour les travaux champêtres. Quelques campements peulhs existent dans le département, certains sont regroupés en associations reconnues. La cohabitation entre éleveurs-agriculteurs pose souvent des problèmes.

Chaque village a un délégué administratif qui est l'intermédiaire entre l'administration publique et la population. Le RAV travaille de concert avec le chef de village.

Les partenaires en présence

Compte tenu de l'importance du fleuve Mouhoun pour les populations des localités arrosées et du danger d'ensablement qui le menace, les services des eaux a attiré l'attention de la population sur le phénomène par des sensibilisations. Du coup, il devient le premier partenaire sur le terrain.

La dégradation accentuée des berges du fleuve a attiré l'attention du PDRI/HKM en 1997 au démarrage de sa 2^e phase. La collaboration entre le service de l'environnement et le PDRI a conduit à un voyage d'étude à Bérégadougou et à la création d'un comité départemental de gestion des berges.

Des actions de reboisement des berges ont été réalisées :

- Le semis direct de graines d'anacarde sur les berges en 1998 ;
- La plantation de 4.000 pieds de bambou et 2.000 d'anacardiers entre 1999 et 2000.

Ces actions ont été suivies de tentatives de déguerpissement des exploitants des berges, sans succès. Les insuffisances à l'origine de cet échec sont, notamment :

- la non maîtrise des problèmes posés ;
- le manque de communication entre les acteurs ;
- l'absence de règles de gestion des berges.

La mise en œuvre

Le danger d'une disparition progressive du fleuve, l'existence d'un projet de développement (PDRI/HKM) et du service de l'environnement et des eaux et forêts et l'accessibilité du site ont été les facteurs déterminants dans le choix du site de Padéma.

Les activités de communication retenues ont été : la sensibilisation, l'information, les causeries-débats à travers les réunions, les projections vidéo, les représentations théâtrales. En somme, il s'agit de résoudre le problème de dégradation des berges en partie par la communication participative.

Les principaux outils de communication

Tout au long de l'exécution du plan d'action, les outils de communication suivants ont été utilisés :

- le griot ou crieur public ;
- les délégués administratifs villageois ;
- les chefs du village et les chefs coutumiers pour leur influence lors des réunions, leur témoignage sur l'état du fleuve avant ;
- les séances d'information ;
- le magnétophone ;
- la réécoute collective de cassettes ;
- le visionnement des photos prises lors des visites de terrain et des rencontres.

Principales difficultés

- ✓ La non prise en compte des départements voisins a constitué une contrainte majeure. Pendant qu'à Padéma, on s'activait à protéger les berges, de l'autre côté (Bama, Satiri, Békuy), on traversait le fleuve pour déboiser.

- ✓ La faible mobilisation des femmes lors des séances. Pourtant, elles constituent un groupe aux besoins énergétiques énormes (bois de chauffe) ;
- ✓ La fin du PDRI/HKM n'a pas permis le financement de certaines activités de développement (plants).
- ✓ Le manque de moyen de déplacement à un moment donné pour les animateurs : les deux mobylettes du PDRI ont été retirées à la fin de la deuxième phase en juin 2001.
- ✓ Le retard dans la mise à disposition des fonds a perturbé le calendrier d'exécution.

Résultats

A l'issue de cette phase pilote à Padéma, les résultats atteints sont intéressants. Partant des objectifs, nous pouvons affirmer que :

- 72 % des personnes interrogées ont compris les méfaits de l'occupation anarchique des berges (même si ce pourcentage n'est pas représentatif),
- 39,82 % des occupants ont quitté les lieux (sur 113 personnes occupantes recensées au départ, 45 ont quitté),
- Un cadre de concertation départemental est fonctionnel.

Au delà de ces objectifs, on note une prise de conscience générale par rapport au problème posé et, par conséquent un changement de comportement chez beaucoup de personnes.

On peut aussi relever :

- ✓ La réalisation des pépinières, le reboisement des berges par les populations (2 000 plants environ) ;
- ✓ L'identification de pistes à bétail dont certaines ont été matérialisées à l'aide d'une bande de peinture ;
- ✓ La délimitation de la bande de 100 m sur les berges.

D'autres idées non mises en œuvre sont en cours telles que :

- ✓ La reconnaissance officielle du comité départemental de gestion des berges,

- ✓ La matérialisation des autres pistes à bétail,
- ✓ La réglementation de l'accès aux berges,
- ✓ La mise en défens de certaines parties des berges par des haie-vives.

Toutes ces réalisations sont le fruit de la communication, de la concertation à l'échelle du village et des actions du cadre de concertation départemental.

Leçons et recommandations

Partant des résultats atteints, du constat de la mobilisation sur le terrain, l'implication et l'engagement des acteurs, on peut dire que le PCP répond aux aspirations de la population et que le problème identifié correspondait aux besoins réels des groupes.

La synergie d'action et l'utilisation des canaux traditionnels de communication ont favorisé la réussite du projet à Padéma.

Vu que les résultats sont louables à Padéma, que le fleuve Mouhoun traverse les départements voisins et que ces populations vivent le même problème, il est recommandé d'impliquer les départements de Bama, Satiri et Bekuy dans l'exécution du programme et même l'étendre en amont et en aval du fleuve.

Situation des occupants des berges

| Villages | Nombre total des occupants initiaux | Personnes ayant quitté | Personnes occupant toujours | Observations |
|------------|-------------------------------------|------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|
| Bourkonna | 07 | 02 | 05 | - 01 personne a reboisé |
| Kolédougou | 15 | 05 | 10 | - 05 sont dernière le fleuve |
| Lahirasso | 33 | 11 | 22 | - 07 personnes ont planté des arbres |
| Sioma | 17 | 13 | 04 | - 01 personne a planté des arbres |
| Banwaly | 13 | 04 | 09 | - 02 personnes ont reboisé |
| Padéma | 11 | 04 | 07 | - 05 personnes ont reboisé |
| Zongoma | 17 | 06 | 11 | |

QUATRIÈME PARTIE

Les leçons tirées de l'expérimentation

2010-2011

2010-2011

Le projet a permis d'expérimenter plusieurs stratégies de communication élaborées avec l'appui des communautés locales. Tout au long du processus, nous avons vu l'énorme potentiel de la démarche, mais nous avons également dû composer avec nos choix, en découvrir les limites.

Il s'agissait pour le CILSS d'une première expérimentation de la communication participative pour le développement. Dès le départ, nous avons choisi d'agir en appui à des initiatives communautaires de lutte contre la désertification et de travailler avec les services techniques gouvernementaux ou les ONG intervenant auprès de ces communautés.

Comme certaines conclusions l'attestent, ce n'est pas un mauvais choix même si cela s'est parfois avéré ardu. Nous sommes de toute façon tenus de travailler avec nos partenaires pour lutter contre la désertification. Il serait cependant intéressant de tenter sur quelques sites une intervention directe auprès des communautés, où les partenaires seraient considérés comme des parties prenantes et expérimenteraient au même titre que les communautés locales les vertus de la communication participative. Nous pourrions ainsi avoir plusieurs formes d'intervention, selon la situation.

Nous avons également été aux prises avec les vieux démons du développement : l'argent et le pouvoir. Qui dit projet dit argent, c'est presque automatique. Ce mot projet signifie beaucoup d'argent dans les pays en développement. Un projet arrive, recrute ses agents, achète de grosses motos et des véhicules tout terrain. Cette vision des projets a causé d'énormes difficultés au démarrage du PCP. Habituer à planifier des activités de développement (donc familiers des projets à gros budgets), les animateurs du Tchad comme du Burkina Faso avaient prévu l'achat de matériel lourd comme des véhicules tout terrain et des ordinateurs en passant par de grosses unités vidéo. Il a fallu leur faire comprendre que le PCP est une recherche-action en communication et que sa spécificité est justement d'utiliser des outils qui demandent un minimum de ressources pour un maximum de résultats. Voilà pour le projet.

Nous avons également rencontré certains problèmes de compréhension du partenariat. Sur le site de Ouarkoye, par exemple, le principal partenaire était

le projet gestion des feux. Deux mois après le démarrage des activités sur le terrain, le responsable nouvellement nommé de ce site, qui n'avait malheureusement pas participé aux séances de planification, a entrepris une exécution cloisonnée du projet, excluant même les actions du partenaire. Cette situation a créé un malentendu qui a failli tout compromettre.

La direction du projet au CILSS a dû re expliquer et faire les recommandations suivantes :

- une plus grande collaboration pour que le PCP soit le bras du projet gestion des feux ;
- le coordonnateur du site s'en tienne à son rôle qui est le suivi des animateurs et la rédaction d'un rapport trimestriel.

1- Synthèse des résultats

Dans un premier temps, le PCP a misé sur des actions touchant des intérêts immédiats des populations.

Au Tchad, il a permis :

- aux femmes de Bol de s'organiser en groupements (92 au total) et de participer à l'exploitation des parcelles aménagées de la SODELAC.
- aux paysans de Doum-Doum de prendre conscience du phénomène d'ensablement des ouadis et des polders et d'entreprendre des actions de fixation. La démarche a également abouti à l'élaboration de règles consensuelles de protection des polders de la localité.
- aux populations de Linia d'engager des actions de protection des ressources ligneuses des trois cantons par la production privée de plants, l'utilisation d'énergie de substitution au bois et surtout par la formation des brigades de surveillance des terroirs. Dans cette zone, le PCP a aussi permis d'alphabétiser les femmes en gestion du crédit rural.

Au Burkina Faso, dans un 1er site Ouarkoye, le projet a réussi à organiser les paysans pour la gestion des feux de brousse. Les comités villageois de gestion des feux mis en place sont parvenus à réduire leur fréquence. Ainsi :

- huit villages ont vu leur terroir épargné par les feux de brousse ;
- dix villages ont brûlé leur terroir à moins de 50% ;
- aucun village n'a brûlé son terroir à 100%.

Le projet a visité 34 défriches et constaté que 53,5 ha ont été défrichés suivant les normes. De plus, le projet a suscité la création d'une troupe locale de théâtre, la troupe Sininyasigi de Ouarkoye, qui a diffusé le message sur les feux de brousse dans les villages touchés par le projet. Dans la foulée, quatre centres d'animation ont été créés.

Sur le 2^e site Padéma, les comités villageois de gestion des berges mis en place par le projet ont fait pousser de la végétation sur les berges, planter des arbres utilitaires tel l'anacarde, ouvrir des couloirs d'accès au fleuve pour le bétail. Une bande tampon de 100 m a été également dégagée et marquée à la peinture rouge pour protéger les berges du fleuve.

Sur le troisième site, Toumousséni, les animateurs sont parvenus à :

- rétablir la confiance entre les villageois et entre les villageois et les services techniques,
- les organiser en groupements et en unions de groupements,
- organiser les commerçants de bois de la ville de Banfora pour l'enlèvement du bois,
- créer un consensus autour du prix de cession du bois,
- créer un cadre de rencontre exploitants / commerçants,
- organiser les femmes pour l'apiculture et le ramassage des fruits de la forêt,
- restaurer en partie la forêt.

Sur ce site, après seulement six mois d'activités, les recettes générées par l'exploitation du bois s'élèvent à près d'un million de F CFA au bénéfice des villages riverains.

Sur le site du Béli, le PCP n'a pas obtenu de réalisation concrète, mais les différentes animations ont généré une nouvelle dynamique sociale : organisation dans les huit villages de cellules d'agriculteurs, d'éleveurs, de femmes, de jeunes, de pêche et de gestion de la faune. Ce type d'organisation pourra ensuite engendrer des actions de développement. Dans certains villages, des démarches ont été entreprises pour tracer des pistes à bétail donnant accès au fleuve. Lors de la rencontre entre l'administration et le bureau du cadre de concertation, les populations ont exprimé à l'administration leur souhait d'être impliqués dans la gestion de l'environnement.

Dans un deuxième temps, nous avons élaboré, en collaboration avec les populations, des outils de communication simples, peu coûteux et adaptés au milieu. Il n'est pas question ici de gros moyens comme la radio ou la télévision,

mais plutôt d'outils existant dans le milieu. Pendant toute la durée du PCP au Tchad et au Burkina Faso, les animateurs ont mis les populations au centre de leurs stratégies, notamment par l'utilisation de leurs modes et canaux endogènes de communication. L'accent a été mis sur les contacts avec les responsables traditionnels locaux, les rencontres-débats, soutenues parfois par des photos, des vidéo miroirs et des écoutes collectives de cassettes sur des expériences de communautés voisines.

Ainsi pour sensibiliser une localité sur un problème, ils ont utilisé sur la plupart des sites les outils suivants : rencontres et implication des chefs traditionnels, des leaders de village, du griot, rencontres-débats, démonstrations, vidéo-miroir, visites sur sites.

Pour faciliter la compréhension d'informations ou de connaissances par les populations, ils ont utilisé la photo, les affiches, la démonstration, les visites sur sites, les films vidéo.

Pour illustrer une attitude, un comportement qu'ils souhaitaient promouvoir, ils ont fait appel à des paysans ou groupements modèles (à travers les visites inter villages), au film vidéo.

Pour faciliter l'expression des points de vue, la discussion sur des points précis, ils ont utilisé les rencontres-débats, l'animation vidéo, la saynète.

Pour faire connaître les réalités vécues par les populations aux autorités ou aux partenaires techniques, ils ont utilisé les photos, les visites et les rencontres-débats.

Pour documenter la planification et la conduite de l'activité de communication et de l'action de développement, ils ont fait appel aux fiches de suivi, aux rapports, aux photos et à la vidéo.

Hormis la vidéo et la radio locale (de Dédougou), la plupart des outils utilisés étaient peu coûteux.

Comme déjà souligné plusieurs fois, nous avons misé sur les outils de communication utilisés ordinairement dans le milieu, à la fois par efficacité pour simplifier le processus et par souci d'économie.

La rencontre-débat

Utilisée sur tous les sites

Il s'est avéré, au cours de la recherche, que l'outil le plus efficace (et le plus utilisé) reste la rencontre-débat, en ce sens qu'elle correspond aux habitudes de communication des communautés rurales. Ne dit-on pas que l'Afrique reste un continent de l'oralité ? Ces rencontres ont lieu sur les places habituelles de causerie des communautés :

- sous l'arbre à palabre,
- à la périphérie des marchés,
- sous le hangar du chef de village,
- autour du puits.

Les chefs traditionnels et les notables

Utilisés sur tous les sites

Chaque site a utilisé les personnalités du village comme leaders ou même comme outils de mobilisation (le cas du Sultan de Bol au Tchad). Il a été démontré qu'il est difficile, voire impossible, de pénétrer le monde rural sans passer par ces personnes. Selon nous, ce sont donc des "outils" incontournables dans un processus de communication participative.

Le griot ou le crieur public

Utilisé sur tous les sites

Dans le village, ce personnage joue le rôle de la radio, de l'affiche ou de la télévision, en ce sens qu'il se charge d'informer les populations et d'animer les rencontres. Dans un milieu analphabète comme le sont nos villages, le griot et son tam-tam sont à l'avant-scène des rencontres. À utiliser pour annoncer les visites et les rencontres, pour "faire sortir les gens" ainsi que pour animer les rencontres-débats.

Le musicien traditionnel

À Toumousséni et Linia

Ici, le musicien traditionnel a été préféré à des outils comme la vidéo, les livrets de démonstration, les outils GRAAP. Il fallait trouver un moyen peu coûteux, facilement accepté et populaire pour faire voir l'intérêt d'une activité, pour organiser les communautés. Les musiciens ont chanté la forêt, son importance pour la communauté et l'argent qu'elle pouvait procurer. À Toumousséni, les musiciens ont aussi chanté l'intérêt de s'organiser, la force de l'union. Les chansons ont fait le tour des cabarets, des mariages, des fêtes, etc. Bien qu'il n'ait été utilisé que par deux sites, le musicien traditionnel en tant qu'outil de communication a donné de bons résultats. Il faut cependant prendre la précaution d'appuyer son utilisation par des visites sur le terrain, afin de passer de la parole au concret.

Le voyage d'échanges

À Toumousséni, Linia, Bol et Doum-Doum

" J'ai vu, donc je connais ; le paysan qui apprend du paysan ". Le voyage d'échanges est bâti sur ce principe. Sur le site de Toumousséni par exemple, il a été utilisé pour permettre aux villageois :

- de voir à quoi ressemble une forêt bien aménagée ;
- d'apprendre des techniques de coupe ;
- de comprendre la gestion d'un chantier de coupe ;
- de voir comment les villageois sont organisés ;
- de voir les bénéfices directs de l'aménagement.

Le voyage a donné des réponses concrètes à des questions auxquelles un animateur pouvait difficilement répondre. C'est un outil efficace. Il faut cependant faire attention au coût. Le projet a dû surseoir à un voyage d'échanges budgétisé à 4 millions F CFA.

Le théâtre-forum

À Padéma et Ouarkoye

Bien qu'utilisé seulement sur deux sites, le théâtre-forum a montré son efficacité dans la compréhension d'un problème par les spectateurs et dans l'expres-

sion des idées. L'expérience a montré que pour être efficace, le théâtre doit être monté par une troupe locale (il revient cher quand la troupe vient d'ailleurs et donc moins efficace, car il faut réduire le nombre de représentations) ; que l'animateur doit pouvoir capitaliser sur les idées exprimées. La troupe de Ouarkoye, née à la suite des représentations d'une troupe de la ville, a rapidement démontré l'importance de cet outil dans la compréhension des causes de feux de brousse et a permis l'expression des idées sur la façon de s'organiser pour les combattre.

La radio-cassette

Sur tous les sites

La radio-cassette a été utilisée comme une mémoire des communautés sur les engagements pris. Cet outil a permis de libérer vraiment la parole, surtout au sein du groupe des femmes. L'outil s'est montré très efficace au Tchad chez les femmes de Bol. Il a permis aux femmes de s'exprimer (en public ou entre elles) et d'écouter d'autres femmes de la région. À Toumousséni, il a chaque fois permis de réécouter les engagements pris pour la gestion de la forêt.

La vidéo (film)

À Béli, Padéma, Ouarkoye, Doum-doum, Bol et Linia

La préoccupation était ici de permettre aux communautés de voir des expériences de gestion des ressources naturelles et d'apprécier le gain en terme de ressources-argent. L'option de départ pour le site du Béli, au Burkina, était la visite inter villages, mais pour des raisons de budget, la vidéo a été choisie et a parfaitement joué ce rôle. De plus, sur tous les sites, les projections vidéo ont permis des débats riches, aux opinions de s'exprimer. À défaut de voyage d'échanges, la vidéo sur les expériences en cours est un bon outil de comparaison et d'ouverture du débat. L'outil reste cependant limité à cause de la disponibilité de l'équipement et surtout de l'électricité, qui est absente dans les villages.

La radio locale

À Toumousséni et Ouarkoye

Cet outil a été utilisé sur deux sites seulement pour plusieurs raisons :

1. les zones ne sont pas couvertes par les radios locales ;

2. le coût d'utilisation est relativement élevé ;
3. le récepteur n'est pas encore populaire ;
4. les radios n'ont pas assez de personnel pour faire véritablement de la radio pour le paysan (aller régulièrement sur le terrain et produire avec les paysans des émissions pour les paysans).

La radio locale reste encore un outil assez coûteux, donc peu recommandé dans la démarche de communication participative.

2 - Les conditions critiques de succès

À la lumière des expériences conduites au Burkina Faso et au Tchad, nous pouvons retenir que les projets de communication ont des chances de réussir si certaines conditions sont réunies :

Une réelle volonté des populations

Une lutte efficace contre la désertification implique des populations conscientes du phénomène et décidées à lutter. Pour cela, il faut un minimum d'organisation des populations, par exemple existence de groupements, d'associations, de groupes sociaux, etc.

Bien que le PCP se soit greffé à des projets déjà actifs sur le terrain, il a choisi des communautés où la volonté de s'organiser pour travailler et une certaine dynamique sociale existent.

Dans la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso, le projet a travaillé avec les populations du département de Ouarkoye parce qu'elles ont déjà commencé la lutte contre les feux de brousse.

Dans le département de Padéma, les villageois avaient déjà saisi les services techniques sur le problème de l'occupation anarchique des berges.

À Boi au Tchad, la participation des femmes dans l'exploitation des parcelles aménagées de la SODELAC était une préoccupation majeure des responsables de cette société ainsi que de quelques femmes.

À Linia, la lutte contre le déboisement des terroirs est apparue dans les diagnostics de l'ONG Darna comme un besoin urgent des populations, ce qui a conduit l'ONG à axer ses actions sur ce problème.

Ce qu'il faut retenir ici est que les projets de lutte contre la désertification ont des chances de réussir si :

- Les populations sont conscientes des problèmes à résoudre ;
- Elles ont la possibilité d'en parler entre elles et en toute liberté ;
- Elles peuvent s'organiser pour travailler (organisations traditionnelles, groupements villageois, etc.).

L'accessibilité et l'identification des populations au site

Le PCP a appuyé des actions de lutte contre la désertification auprès de communautés vivant sur des territoires auxquels elles s'identifient. Un tel lieu, dans la culture burkinabé, correspond au terroir, un lieu où les communautés ont en commun une histoire, un territoire, des coutumes et accessible aux animateurs. Les populations sont attachées à leur terroir, elles s'y identifient. C'est leur "bien commun", c'est pourquoi il est plus facile de les mobiliser pour le protéger.

| Sites | nombre d'animateurs | nombre de villages à encadrer |
|--------------|----------------------------|--------------------------------------|
| Linia | 3 + 1 délégué d'antenne | 16 villages (3 cantons) |
| Doum-Doum | 7 | 7 |
| Bol | 12 | 30 |
| Toumousséni | 4 | 4 |
| Padéma | 2 | 7 |
| Ouarkoye | 2 | 13 |
| Béli | 3 | 8 |

Dans un site où cette notion de terroir n'est pas respectée, il peut arriver :

- que la mobilisation des communautés ne soit pas effective pour mener les actions identifiées. C'est le cas dans un village du département de Ouarkoye. N'ayant pas de terroir distinct, il n'a pas été possible de l'organiser et de former les villageois pour lutter contre les feux.
- des problèmes de déplacement des animateurs, de nombre de villages à

encadrer par animateur, de respect des rendez-vous ou de fréquence des rencontres avec les populations, etc. C'est le cas du site du Béli au Burkina où les huit villages d'intervention sont si distants (70 à 130 Km) que les animateurs - qui ne vivent pas sur place - ont été amenés à réduire le nombre de leurs rencontres. Il en a résulté une forte perturbation du plan d'action et par conséquent des résultats du projet.

La présence, la proximité et la stabilité des animateurs

La réussite d'un projet de communication participative repose toujours sur ses animateurs. Ils ont pour rôle d'aider les communautés à analyser leur situation vécue, à identifier le ou les problèmes liés à cette situation, à les prioriser, à remonter aux causes, à identifier des initiatives pour les résoudre et à décider des actions à entreprendre. Ils ont aussi et surtout à faciliter les échanges et les discussions qui mènent aux prises de décision concernant ces actions. Eu égard à ce rôle capital, le PCP a travaillé avec des communautés déjà bénéficiaires de la présence d'animateurs.

Etant donné que l'animateur doit être en contact permanent avec les communautés, l'accessibilité de la zone doit être facile, la distance entre l'animateur et les populations doit être la plus courte possible. C'est une des conditions de réussite des animations et de ce type de projet à petit budget.

La stabilité des animateurs est aussi importante. C'est pourquoi, le PCP a demandé aux responsables des sites le maintien des animateurs dans leur zone d'intervention pendant toute la durée du projet.

Il ressort de l'expérience menée au Burkina et au Tchad que là où les animateurs sont de l'administration, les choses ont mieux marché, en se sens que les animateurs sont restés sur place pendant tout le projet à la demande du PCP. Par contre, là où les animateurs sont de la société civile, les responsables n'ont pu les maintenir. C'est le cas du Béli où deux animateurs ont quitté le projet en pleine exécution.

Nombre de villages et d'animateurs par site du PCP

Une autre question s'est posée au cours des évaluations par rapport aux animateurs : faut-il les prendre jeunes ou âgés, pour éviter la situation survenue

au Béli ? La réponse a été donnée de facto par les responsables de l'association. Ils ont réagi en recrutant des animateurs de plus de trente ans au sein de la communauté et qui sont restés dans le projet jusqu'à la fin.

Sur la base de l'expérience, on peut alors retenir que les animateurs doivent de préférence :

- Vivre au sein de la communauté ou, mieux, être de la communauté ;
- Etre d'âge mûr ;
- Etre en nombre suffisant pour assurer une présence constante auprès des villageois ;
- Avoir un revenu (ou bénéficier d'indemnités) pour les motiver au travail ;
- Parler la langue du milieu.

Synergie entre société civile et administration

L'implication de l'administration (les services étatiques) a joué un rôle déterminant dans la réussite des actions. Car dans les pays où la société civile s'installe à peine, le conseil en développement est encore entre les mains de l'administration. C'est elle qui a des représentants dans tous les départements ou régions du pays et dans tous les secteurs du développement. Il est donc difficile pour une ONG ou une association de mettre en œuvre des actions de développement en comptant uniquement sur son seul personnel. Il s'avère donc capital de développer le partenariat avec les services techniques de l'État.

L'association Walde Ejef, qui a mis en œuvre le PCP au Béli, ne s'est rendue compte de cette nécessité qu'après six mois d'activités. En effet, l'agent du service des eaux et forêts basé à Tin Akoff n'a pu mettre de façon continue ses compétences à la disposition de l'association, car n'ayant pas reçu de consignes claires de ses supérieurs. Après renseignement auprès du chef-lieu de la province, il s'est avéré que les responsables n'étaient pas officiellement et régulièrement informés des activités du projet.

La leçon à retenir ici est que les ONG et associations qui conduisent de tels projets doivent impérativement impliquer dès le départ les services de l'État dans leurs activités, au besoin prévoir un appui pour ces activités supplémentaires.

Prise en charge des appuis externes au projet

L'expérience a démontré que la prise en charge de certains partenaires participe beaucoup à la réussite des projets de communication. L'exemple est encore donné dans les sites du Béli (Burkina Faso) et de Doum-Doum (Tchad). Les agents de l'État, qui ont souvent les compétences techniques pour accompagner les populations, manquent généralement de moyens pour exécuter leurs tâches. Leur demander un effort financier supplémentaire appellerait des sacrifices qu'ils ne peuvent consentir malgré leur bonne volonté. Car accompagner les populations, aller de village en village, demande un surplus de carburant, de frais de subsistance qui ne sont pas à leur portée.

Il serait donc prudent de prévoir dans les budgets, des frais de subsistance pour les partenaires indispensables. Cela peut sembler superflu pour quelqu'un d'extérieur au terrain du développement, mais l'état de pauvreté des services publics et le souci de parvenir à de bons résultats le demandent. Quoiqu'il faudra rester vigilant sur cette question, pour éviter les abus.

Les intérêts immédiats des populations

C'est bien connu, on ne peut mobiliser les populations que sur la base de leurs intérêts. La maxime s'est vérifiée en cours de projet. En effet, le PCP a eu plus d'effets là où les actions débouchent sur des activités rapidement rentables pour les populations en termes de revenus.

La plupart des impacts de la lutte contre la désertification ne se voient qu'à long terme (on parle de 15-20 ans). Une durée qui semble une éternité pour les populations rurales eu égard aux besoins énormes et urgents. Exemple : un enfant tombe malade, il faut payer les médicaments ; le seul recours qu'ont parfois les villageois, c'est de couper un peu de bois, de le vendre pour avoir un peu d'argent. Ils ne peuvent pas choisir de planter des manguiers et attendre 5-10 ans pour en vendre les fruits... La question de santé est urgente. Le choix entre protéger une forêt, planter un manguiers et sauver la vie d'un enfant ne se pose pas. Il en va de même pour des besoins aussi simples que se vêtir, manger, payer les fournitures scolaires etc. C'est pourquoi, nombre de projets de lutte contre la désertification ont peu mobilisé les populations, car

l'issue de leurs actions est si éloignée des besoins quotidiens des villageois. Le PCP a constaté que là où les activités de lutte contre la désertification procurent des revenus immédiats, les populations se sont vite engagées.

Ainsi à Toumousséni, les villageois ont activement participé au projet parce qu'ils ont vite perçu qu'en protégeant la forêt et en l'exploitant, cela leur rapporte des revenus substantiels. Le voyage d'études organisé dans une forêt du centre-sud du pays a beaucoup contribué à cette prise de conscience.

Réagir aux demandes de mesures d'accompagnement

Un autre facteur important de réussite est l'appui à des activités de compensation, des mesures d'accompagnement. Car les activités de lutte contre la désertification soulèvent des enjeux à plusieurs niveaux, qu'il faut satisfaire si on veut parvenir au consensus. Ce dernier nécessite souvent des sacrifices, que ce soit de la part de certains groupes villageois ou parmi les partenaires techniques.

- Chez les partenaires techniques

Souvent, il s'agit de contribuer à certaines activités sollicitées par les populations qui, de prime abord, n'ont rien à voir avec la problématique à résoudre, mais que les populations jugent nécessaires à leur participation. C'est le cas, à Linia (Tchad), où le PCP a dû financer un programme d'alphabétisation des femmes en gestion de crédit rural. Ces activités d'alphabétisation des femmes se résument à des séances de sensibilisation et des suivis organisés sur l'importance de la femme alphabétisée dans la société d'aujourd'hui, dans la gestion du budget familial et l'éducation des enfants.

À l'issue du projet, la nécessité d'être alphabétisé était bien comprise par la population. On estime à :

- 60% le taux d'adultes hommes, femmes et jeunes capables d'analyser le problème de l'analphabétisme ;
- 70% des femmes âgées connaissant les avantages d'une fille alphabétisée ;
- 50% des jeunes - filles et garçons - comprenant l'intérêt d'une mère alphabétisée.

Un autre cas : au Burkina Faso sur le site de Padéma où il était question de protéger les berges du fleuve Mouhoun, les populations se sont engagées à libérer les abords du fleuve. Mais le problème de recasement des paysans s'est posé. Ils ont fait les réflexions suivantes : " Nous sommes sur les berges qui sont les terres les plus riches. Si pour des raisons de protection de ces berges, nous devons partir, nous allons nous retrouver sur des terres moins fertiles. Alors, aidez-nous à fertiliser ces terres ".

Un projet de fertilisation des champs a donc été soumis au PCP qui n'a pas pu prendre le projet en charge. Des négociations ont eu lieu avec le partenaire du PCP dans cette zone, le PDRI/HKM, mais elles n'ont pas abouti, car ce projet prenait fin. Résultat : beaucoup de paysans, qui avaient l'intention de quitter les berges, sont finalement restés. Le PCP n'a pu faire partir que 39% des occupants.

- Chez les populations (notamment les propriétaires terriens)

Les populations doivent aussi assumer leur part de sacrifice. Les activités engagées demandent souvent des aménagements au sein du village : déplacement d'habitations, abandon de parcelles de culture, etc. À Padéma, les pistes d'accès du bétail au fleuve sont passées dans les champs des paysans. Les propriétaires terriens se sont engagés à leur fournir des parcelles de cultures en dédommagement. Ce sont des sacrifices autant de la part des paysans qui ont cédé leurs terres pour la piste que pour les propriétaires terriens qui voient leur capital en terres diminuer.

La mise à disposition à temps des fonds est capitale

" L'argent est le nerf de toute guerre ", surtout quand il s'agit d'expérimentation en matière de lutte contre la désertification. Il est important que les actions planifiées sur le terrain s'exécutent comme prévu, que les différents outils soient produits, testés et utilisés à temps. C'est pourquoi, les budgets prévus à cet effet doivent être débloqués suffisamment à l'avance et gérés dans la transparence.

Les plans de communication se chiffraient en moyenne à quatre millions de F CFA par site. Le déblocage de ces fonds était géré par deux protocoles : le CILSS et le CRDI principal partenaire de la recherche-action. Chacun de ces protocoles avait des principes qui, mis ensemble, rendait lourd le déblocage des fonds. Les retards dans le déblocage des fonds ont entraîné des périodes d'inactivité de trois à cinq mois, qui ont conduit les responsables des sites à demander le report de l'échéance des plans d'action. Ainsi, la date butoir pour le Tchad est passée de septembre à décembre 2000 et, pour le Burkina Faso, d'octobre 2001 à janvier 2002.

Bien que les plans d'actions aient été établis en fonction des périodes d'activité des villageois, cela n'a pas permis d'obtenir des résultats satisfaisants. Prenons le cas de la lutte contre les feux dans le département de Ouarkoye (Burkina Faso). Les formations en gestion des feux, les actions d'information sur le danger des feux et le bienfait des feux précoce ont été programmés d'août à novembre. C'est une période où les villageois ont fini les travaux champêtres et pendant laquelle la végétation se prête à des démonstrations sur les feux précoce. Cette période, de plus, précède celle des feux de brousse. Malheureusement les fonds qui doivent permettre de démarrer les activités n'ont été reçus qu'en janvier. Avec la durée de la recherche-action qui était limitée à dix mois, il était difficile d'obtenir des résultats en matière de lutte contre les feux sans un report de date. Il fallait alors tout reprogrammer, changer même de priorités. Cela s'est reproduit sur l'ensemble des sites du Burkina.

3- Questions soulevées par l'expérience

Le projet de communication participative a soulevé des questions que le temps ou l'inexpérience n'ont pu résoudre. Mais, certaines réponses ont été données lors de la table ronde régionale de partage des résultats.

La méthode de planification de la communication

La première question que la table ronde a mise en évidence est la méthode de planification de la communication. Le PCP faisait face à un dilemme quant à la planification des activités de communication tant au Tchad qu'au Burkina Faso. Alors que le projet accusait déjà un retard considérable dans sa mise en œuvre, il devait choisir entre une planification en une étape qui prendrait

beaucoup de temps et une autre en deux étapes, mais sur une période de deux semaines maximum pour l'ensemble des sites.

La planification en une étape consistait à mettre les animateurs sur le terrain avec les communautés pour définir ensemble les activités et les périodes d'exécution. Cela signifiait :

- des rendez-vous à prendre ;
- des rencontres inter villages ou par village à programmer ;
- des programmes de partenaires de terrain à coordonner ;
- des focus-group à réaliser...

Toutes choses qui pourraient prendre plusieurs jours, voire des mois, alors que le projet travaillait avec une contrainte de temps de plus en plus pressante.

La planification en deux étapes, l'option choisie par le projet, a consisté en une première étape à :

- former les animateurs sur les éléments de base de la communication pour le développement, surtout l'analyse causale ;
- intégrer des représentants des populations (en général les secrétaires des villages ou groupements au Burkina) à la formation ;
- élaborer les plans d'actions par site entre animateurs et représentants de la population.

La deuxième étape a consisté à repartir sur le terrain et rediscuter ces plans avec les villages. L'avantage d'une telle démarche se situe dans le consensus qu'on peut obtenir assez rapidement étant donné que les principaux acteurs de la mise en œuvre sont présents dès la conception. Un autre avantage venait du fait que la mobilisation villageoise est plus facile, étant donné l'effet causé par la présence d'étrangers à écouter. En effet, les participants à l'atelier de formation et planification sont reçus à leur retour comme des voyageurs, des porte-paroles qui avaient un compte-rendu à faire et à qui il fallait prêter attention.

À la lumière de l'expérience, il reste entendu que cette étape de planification reste toujours à approfondir. Des questions restent effectivement en suspens :

- les représentants villageois ont-ils la latitude de transmettre à cet atelier toutes les préoccupations de toutes les catégories d'acteurs du village ?

- étant donné que les populations n'ont peut-être pas les capacités - en termes de formation - ou la confiance nécessaire pour révéler toutes leurs préoccupations, n'avons-nous pas perçu dans les résultats de l'analyse causale plutôt la vision des animateurs que celle des populations ?

Le choix des actions à appuyer

Il reste évident après cette recherche qu'il faut du temps aussi pour le choix des actions à appuyer. La leçon est qu'il ne faut pas démarrer un appui avec des thèmes déjà choisis. Le choix des initiatives devra se faire à l'issue de la première étape de la démarche, c'est-à-dire l'établissement de contact avec la communauté. La mise en œuvre du PCP a montré toute la difficulté de ce choix et mis en évidence les pièges y relatifs.

Il existe effectivement un nombre important d'initiatives communautaires de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la désertification. Des questions demeurent :

- Quel mécanisme trouver pour que les informations sur ces initiatives remontent (ou soient soumises) jusqu'au centre de décision en matière d'appui aux projets ?
- Faut-il se référer à une liste en possession de structures d'appui au monde rural ?
- Faut-il confier la tâche de remontée de ces informations aux services étatiques travaillant avec le monde rural ou aux associations et ONG dites " plus proches des populations ", au risque d'y voir transparaître des subjectivités ?

Du bon choix des activités à appuyer dépendra l'issue du projet. Ainsi, en termes de participation à la prise de décision et à la réalisation d'activités de lutte contre la désertification, le projet a noté un succès sur les sites où les populations sont alliées vers les services d'encadrement pour leur demander un appui en vue de résoudre un problème qui les touchait. C'est le cas des sites de Toumousséni et Ouarkoye.

En revanche, le succès est moins évident dès lors que l'activité a été choisie par les services d'encadrement eux-mêmes (Béli au Burkina ; Linia au Tchad).

Compte tenu de l'enjeu de cette étape dans la démarche, l'appui aux initiatives communautaires de lutte contre la désertification devrait même constituer pour le CILSS un autre thème de recherche.

Quels sont les outils de communication les plus efficaces pour la gestion locale des ressources naturelles ?

Le projet a travaillé avec un certain nombre d'outils de communication bien connus des spécialistes. Par ordre de préférence, nous retenons que les animateurs ont utilisé les outils suivants : rencontres-débats ; chefs traditionnels et notables ; griots et crieurs publics ; musiciens traditionnels ; voyages d'échanges ; théâtre forum ; radio cassette ; vidéo (film) ; radio locale. Une petite analyse nous fait dire que ce classement correspond réellement aux habitudes de communication du monde rural : la palabre, la chefferie, la tradition.

Toutefois, un outil qui a fait le beau temps du développement dans les années 1970, la radio rurale, n'a pas montré son efficacité, jugé pour le moment trop coûteux, difficile à maîtriser par les populations.

Mais lesquels de ces outils sont les plus efficaces ? La question a été posée au cours de l'atelier de partage. Malheureusement, le projet n'a pas pu y répondre de façon " scientifique ". En effet, il n'a pu mettre en place un système scientifique de mesure de l'efficacité des outils. Une voie de plus à explorer.

La démarche pourra-t-elle être utilisée de façon durable

" Nous menions des activités de communication, mais pas de façon aussi planifiée. Cet atelier nous a permis de voir autrement la communication ". Ainsi parlait un des responsables de site présent à l'atelier de planification du Burkina Faso, pour montrer la pertinence de la démarche.

Le PCP est intervenu à un moment où les approches participatives sont prônées et reconnues comme incontournables dans la plupart des actions de développement. Parmi les plus connues des " déveioppeurs ", on peut citer la MARP (méthode accélérée de recherche participative) introduite autour de 1985.

Au Tchad comme au Burkina Faso, cette approche a constitué la " bible " pour les interventions de certains projets, mais le fait qu'elle ait recours à des techniciens multidisciplinaires la rendait lourde, longue (malgré son nom) et coûteuse pour des interventions à petits budgets. C'est pourquoi, la démarche du projet a vite séduit les partenaires qui l'ont adoptée.

La question qui se pose après cette expérience est de savoir si l'adoption de la démarche sera durable. Malheureusement, deux facteurs militent en sa défaveur si on se fie à la manière de faire du PCP : la mobilité des animateurs (quand il s'agit d'agents du gouvernement) et le manque de moyens (pour les animateurs de la société civile).

Pendant toute la durée du projet, même si la question ne se posait pas pour la société civile et les populations locales, il a fallu négocier le maintien des animateurs du gouvernement pour avoir une équipe constante et plus facile à former. L'inquiétude aujourd'hui serait la dispersion de ce capital de techniciens ; dispersion qui ne profiterait pas du tout à une réPLICATION de la démarche. Cela fait dire qu'il faudrait à l'avenir privilégier les animateurs issus des populations elles-mêmes, qui ne risquent pas de quitter le village par une décision administrative.

Quant aux animateurs issus de la société civile (ONG et associations), qui travaillent plus souvent avec la base (population rurale), le facteur limitant pourrait être leur prise en charge. Aussi minime soit-elle, elle doit exister pour permettre aux animateurs de se déplacer et se nourrir.

La table ronde de partage des résultats du PCP a reconnu l'appropriation du projet par les populations. Elle a reconnu que le projet a eu un impact sur les problèmes vécus par les populations qui ont participé à l'expérience. Si la question des résultats du projet ne fait pas de doute, on est en droit de s'interroger sur l'appropriation de la démarche. En effet, on retrouve les mêmes inquiétudes qu'avec les animateurs : la trop courte durée de l'expérience et la non maîtrise de certaines étapes, notamment le développement de partenariat afin de résoudre les problèmes découverts en cours de route, pourraient limiter son appropriation.

Il reste néanmoins que, de l'avis des animateurs, l'expérience a été assez courte pour permettre une totale maîtrise de la démarche de communication participative. Un recyclage a été demandé, à défaut d'une autre phase du projet, qui permettra de renforcer les acquis des anciens sites.

Pour conclure cette expérience de communication

L'utilisation de la communication participative pour le développement dans la gestion des ressources naturelles est à ses débuts dans les pays du CILSS. Le fait qu'elle utilise les mêmes outils que plusieurs autres approches utilisées dans le monde rural a fait dire à certains qu'elle n'est qu'une méthode de plus. C'est l'avis que nous avons enregistré durant nos discussions avec les responsables de projets de développement avant qu'ils n'expérimentent la démarche.

Aujourd'hui, les quelques mois d'expérimentation de la démarche permettent de confirmer que les populations peuvent entreprendre des actions qui vont dans le sens de leurs intérêts si elles ont :

- l'opportunité de discuter de leurs problèmes ;
- les informations, les capacités et les compétences nécessaires.

Contrairement à plusieurs autres méthodes, la communication participative pour le développement demande peu de moyens, et c'est là un point intéressant pour les petites associations et ONG recherchant des résultats concrets malgré des appuis financiers réduits et de plus en plus rares.

À l'issue de l'expérience du PCP, il reste encore de vastes champs à explorer :

● Des axes de recherche à approfondir

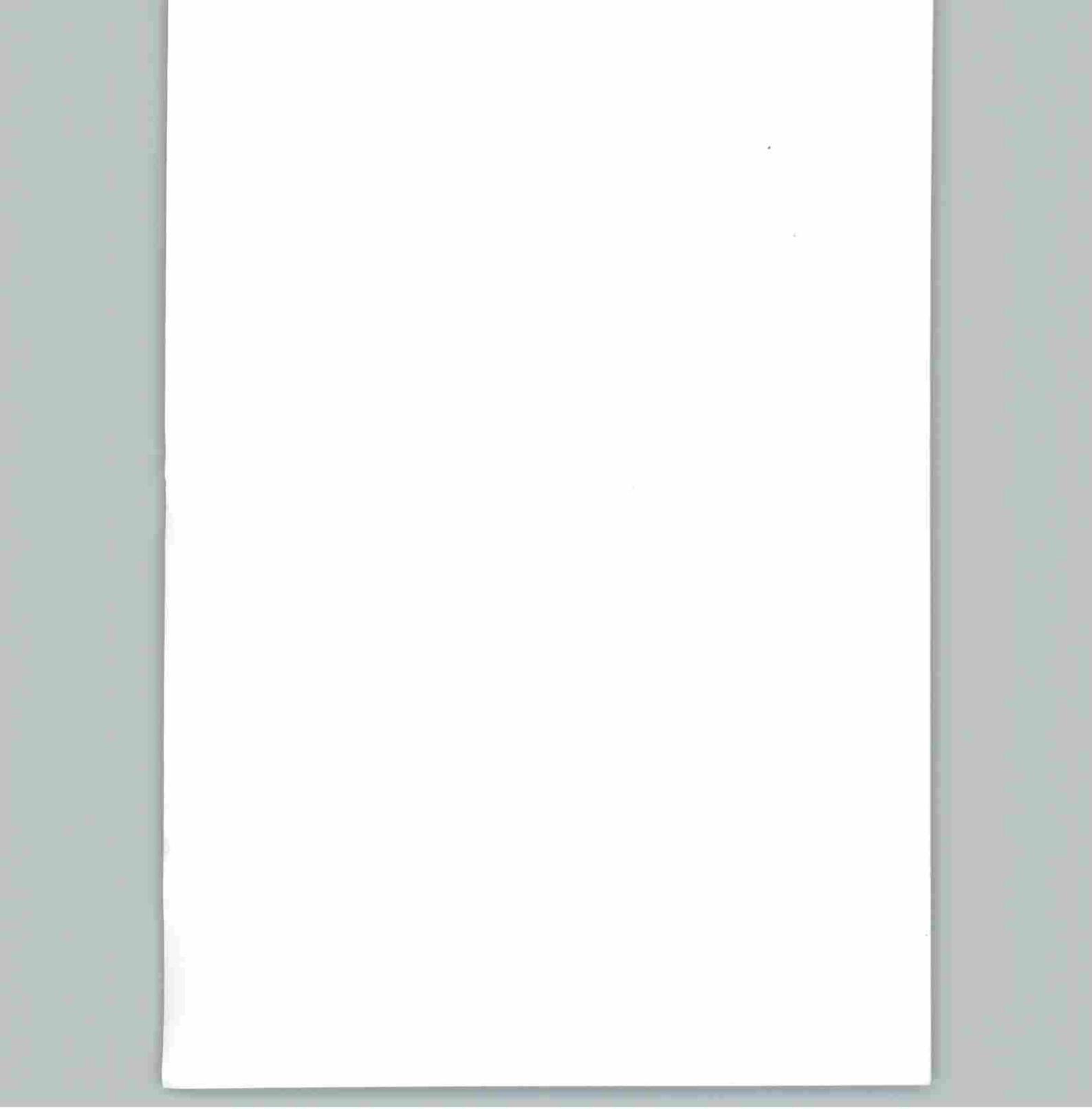
Nous récapitulons ici tous les aspects laissés en suspens par ce projet : le choix des initiatives locales à appuyer ; la planification de la communication avec les populations ; la détermination des outils de communication les plus efficaces ; l'intégration durable de la démarche auprès des agents de développement, etc. Ces préoccupations soulevées par l'expérience pourraient constituer pour le CILSS un autre projet de recherche-action pour améliorer la démarche.

● Des recommandations pour capitaliser la démarche

La recommandation qui pourrait être faite, outre les recommandations de la table ronde de partage qui concernent l'élaboration d'outils de valorisation (livre, vidéo, page web), serait d'introduire la démarche de communication participative pour le développement dans les cours de formation des centres professionnels des ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage. Les cours seront destinés aux élèves de dernière année pour leur permettre d'utiliser la démarche dès la sortie de l'école. Évidemment, cela implique la formation préalable d'un pool de formateurs dans les différents pays du CILSS. Ce rôle pourrait être confié aux institutions internationales de formation comme l'Institut panafricain pour le développement en Afrique de l'Ouest sahélienne (IPD/AOS) en relation avec les structures de mise en œuvre de la CCD en Afrique de l'Ouest. Le CILSS et le CRDI pourraient participer à la mise en place de ce pool.

Dans l'immédiat et pour soutenir la mise en œuvre des programmes d'actions nationaux de lutte contre la désertification de pays comme le Burkina Faso, qui a misé sur les programmes locaux de développement (PLD), la démarche du CILSS pourrait venir compléter les outils de développement local en cours dans la sous-région sahélienne.

| Day | Month | Year | Day | Month | Year |
|-----|---------|------|-----|---------|------|
| 1 | January | 1901 | 1 | January | 1901 |
| 2 | January | 1901 | 2 | January | 1901 |
| 3 | January | 1901 | 3 | January | 1901 |
| 4 | January | 1901 | 4 | January | 1901 |
| 5 | January | 1901 | 5 | January | 1901 |
| 6 | January | 1901 | 6 | January | 1901 |
| 7 | January | 1901 | 7 | January | 1901 |
| 8 | January | 1901 | 8 | January | 1901 |
| 9 | January | 1901 | 9 | January | 1901 |
| 10 | January | 1901 | 10 | January | 1901 |
| 11 | January | 1901 | 11 | January | 1901 |
| 12 | January | 1901 | 12 | January | 1901 |
| 13 | January | 1901 | 13 | January | 1901 |
| 14 | January | 1901 | 14 | January | 1901 |
| 15 | January | 1901 | 15 | January | 1901 |
| 16 | January | 1901 | 16 | January | 1901 |
| 17 | January | 1901 | 17 | January | 1901 |
| 18 | January | 1901 | 18 | January | 1901 |
| 19 | January | 1901 | 19 | January | 1901 |
| 20 | January | 1901 | 20 | January | 1901 |
| 21 | January | 1901 | 21 | January | 1901 |
| 22 | January | 1901 | 22 | January | 1901 |
| 23 | January | 1901 | 23 | January | 1901 |
| 24 | January | 1901 | 24 | January | 1901 |
| 25 | January | 1901 | 25 | January | 1901 |
| 26 | January | 1901 | 26 | January | 1901 |
| 27 | January | 1901 | 27 | January | 1901 |
| 28 | January | 1901 | 28 | January | 1901 |
| 29 | January | 1901 | 29 | January | 1901 |
| 30 | January | 1901 | 30 | January | 1901 |
| 31 | January | 1901 | 31 | January | 1901 |





PRESSES UNIVERSITAIRES DE OUAGADOUGOU

ISBN 978-2-915071-53-5